



DIMANCHE 19 MAI

## Exposition de véhicules de collection



DIMANCHE 2 JUIN

## 6<sup>ème</sup> Marché aux Fleurs



# PAVILLONS 77

## 14<sup>e</sup> EDITION

# JAZZ FESTIVAL

17-18-19 MAI 2019

**17/05 À 20H30**

**BIRELI LAGRÈNE**  
INVITE COSTEL NITESCU  
1<sup>re</sup> partie : LES BLUE SERENADERS

**18/05 À 20H30**

**THE AMAZING KEYSTONE 7<sup>TET</sup>**  
1<sup>re</sup> partie : HETTY KATE

**19/05 À 17H**

**MICHEL PASTRE BIG BAND**  
1<sup>re</sup> partie : ELLEN & PADDY

**LES OFF**

- CINÉ JAZZ  
MINI CONCERT DE BIRD & BALLAD. REPAS & PROJECTION DU FILM «BIRD»  
LE VENDREDI 03/05 À PARTIR DE 19H
- CONCERTS GRATUITS DE NINA GUETTA AQUAREL SONGS EN PLEIN AIR LE 18/05  
- À 11H AU MARCHÉ DE LA BASOCHÉ  
- À 19H SUR LE PARVIS DE L'ESPACE DES ARTS

**ESPACE DES ARTS**  
144 avenue Jean Jaures  
93320 Les Pavillons-sous-Bois

**BILLETTERIE**  
01 41 55 12 80  
www.espace-des-arts.fr



5 bonnes raisons de s'adresser à nous  
pour estimer votre bien immobilier



VENTES • ACHATS • SUCCESSIONS • ESTIMATIONS GRATUITES

# IMMO 5

www.agencesimmo5.com 01 48 02 00 21














Gratuite Rapide Proximité Juste prix Satisfaction

## BON POUR UNE ESTIMATION OFFERTE

Mon projet :  Vendre un bien  Louer un bien

Nom : .....

Type de bien : .....

Adresse : .....

Tél.: .....

E-mail : .....

**Je souhaite rencontrer un conseiller pour une estimation gratuite :**

- directement à nos bureaux ouverts 6 jours sur 7
- par E-mail : pavillons@agencesimmo5.com
- par courrier en retournant le coupon rempli



Depuis 2000

25, avenue Victor Hugo 93320 Les Pavillons sous Bois

- > **EDITO** page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
  - Budget primitif 2019
  - Travaux de voirie
  - Transport : T4
  - Fibre optique
  - Espaces verts
  - Déchets verts
  - Elections Européennes : le vote par procuration
  - Réunions publiques de quartier
  - Inscriptions péri-scolaires
  - Séjours d'été
- > **ECHOS** page **16**
- > **CULTURE** page **18**
- > **ASSOCIATIONS** page **26**
- > **SPORTS** page **31**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **36**
- > **INFOS PRATIQUES** page **37**
- > **INFOS SERVICES** page **38**



**Couverture :**  
Exposition de véhicules de collection

# Vos élus vous reçoivent

**RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :**  
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire  
Tél. : 01 48 02 75 04/05



**Madame le Maire,**  
Conseillère Départementale,  
**Katia COPPI**  
sur rendez-vous  
Tél. : 01 48 02 75 04/05

<b>Yvon ANATCHKOV</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
<b>Annick GARTNER</b>	2 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
<b>Marc SUJOL</b>	3 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué à la Voirie
<b>Sophie DUBOSC</b>	4 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
<b>Patrick SARDA</b>	5 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et au Logement
<b>Christine GAUTHIER</b>	6 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
<b>Serge CARBONNELLE</b>	7 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué aux Finances
<b>Martine CUMIN</b>	8 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
<b>Jacques MENZILDJIAN</b>	9 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
<b>Geneviève SIMONET</b>	10 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée à la Culture et à la Communication
<b>Jacqueline DURAND</b>	Conseillère municipale déléguée au Handicap
<b>Jackie SIMONIN</b>	Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante
<b>Sabrina ASSAYAG</b>	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
<b>Philippe BOUTIGNY</b>	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Votre député de la 10<sup>ème</sup> circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :  
**06 76 61 08 44**



**Allô Madame le Maire**  
Conseillère Départementale

**[ 01 48 02 75 94 ]**  
**Katia COPPI en direct**

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

## Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois  
N° 114 avril 2019. Tirage : 12 000 ex.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI
- > Rédaction, photos : Service Communication, Florence Gadroy - Tél. : 01 48 02 75 81
- > Régie Publicitaire : Amel Feltane - Tél. : 01 48 02 75 60
- > Infographie-Impression : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



**Communication**  
en mairie

- > **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (les samedis pairs) pour le service Population - Etat-civil.
- > **Par courrier à** : Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles-de-Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- > **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la Ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr



**ETS MANGERET SARL**  
**ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES**

**01 48 48 32 68**

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30  
et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

**un artisan à votre service depuis 1981**

**PROFESSIONNEL GAZ**

**CHAUFFAGE**

**NOUVELLES ENERGIES**

**TÉL. : 01 48 50 01 47**

**CLIMATISATION**

**COUVERTURE**

**PLOMBERIE**



**FOUCAULT**

69, allée Jules-Auffret

93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



**GARAGE QUINET**

Réparateur agréé

Achat - Vente

Réparations véhicules toutes marques

**RÉCEPTION**

Lundi au vendredi

8h à 12h30

14h à 18h30

**ATELIER**

Lundi au vendredi

8h30 à 12h30

14h à 18h

14, allée Edgar Quinet  
Les Pavillons-sous-Bois

TÉL. : 01 48 50 77 27

Fax : 01 48 50 76 87

E-mail : garage.guinet@orange.fr

**SERRURERIE**  
**SAINT GEORGES**



BLINDAGE DE PORTE

OUVERTURE DE PORTE

REMPACEMENT DE SERRURES  
ET CYLINDRE

POSE DE VOLET ROULANT

REPARATION DE VOLET ROULANT

REMPACEMENT DE VITRES  
ET FENETRES

FABRIQUE DE GRILLES ET CLOTURE

RAMPES / FER FORGES

MOTORISATION DE PORTAIL

AGREE ASSURANCES



66 allée Montmartre  
Les Pavillons-sous-Bois  
Tél. : 01 42 23 95 89

**M**esdames, Messieurs,  
Chers (ères) amis(es),

Le printemps est arrivé, les arbres sont en fleurs et les jardins colorés. Et pourtant, une fleur de notre village nous a quittés laissant derrière elle un petit bourgeon sur une tige solide.

Adieu Audrey, nous ne t'oublierons pas, ton sourire et ton don de soi resteront à jamais gravés dans notre coeur. Une pensée pleine de douceur pour toi, gentille Jade.

Le printemps est là et les allergies sont de retour.

En parlant d'allergies, je dois vous avouer que je suis comme vous, allergique à tous les travaux que nous avons dans la Ville et plus particulièrement aux travaux qui n'embellissent pas notre Ville.

Tous les jours, nous luttons pour que notre Ville soit respectée, notamment avec les travaux du T4. C'est une bataille car les Pavillonnais sont fortement impactés.

Du bruit, de la poussière, de jour comme de nuit, pour les riverains qui, par forte chaleur, ne peuvent pas ouvrir leurs fenêtres ; un transport de remplacement chaotique. Il a fallu batailler pour que les horaires des bus soient respectés ; des arbres arrachés non remplacés, des chaussées et des trottoirs détériorés mal repris ; des fils électriques coupés sous les rails qui n'alimentent plus les réverbères de l'allée de Bragance ; des arrosages automatiques écrasés ; des promesses de peinture anti tags sur les bâtiments non tenues avec la volonté de ne pas nettoyer et je vous en passe.

Dernièrement, il était question de mettre un grand poteau devant la porte du Monoprix qui monte à 8 mètres de hauteur passant devant les fenêtres des riverains. Après bien des réunions, nous arrivons à ce qu'ils nous disent le mettre à 6 mètres. Paroles en l'air, car nous nous apercevons, en réalité, qu'ils vont le mettre à 4,80 mètres.

Alors, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Je suis très en colère contre la SNCF. Des promesses non tenues et des travaux faits à la va-vite non conformes à nos demandes ou pas faits.

Où sont les parkings promis et pas encore sortis de terre ?

Nous ne sommes pas des habitants de seconde zone et nous avons le droit, après toutes les nuisances subies et à subir par les habitants et les commerçants du boulevard Pasteur, de l'allée de Bragance, du boulevard Roy, des avenues de Chanzy et Victor Hugo, d'avoir des bâtiments propres, des rails nettoyés des débris et de l'herbe qui y pousse, etc... Qu'ils arrêtent de nous mettre des poteaux, des caténares et des fils électriques partout.

J'ai refusé de signer l'arrêté de pose de ce poteau qui leur est indispensable.

J'ai été contactée par Ile-de-France Mobilités. Ils m'ont fait, par écrit, la promesse d'accéder à mes demandes de travaux et de voir par la suite avec la SNCF, puis, de déplacer le poteau le plus loin possible. Malheureusement, les aménagements de trottoirs sont faits et il paraît difficile de tout modifier.

Nous allons appliquer notre devise « En avant Toujours » tout en restant très vigilants.

**Votre Maire  
Katia Coppi**



**Katia COPPI**  
**Maire,**  
**Conseillère Départementale**

« Tous les jours,  
nous luttons pour  
que notre Ville  
soit respectée. »

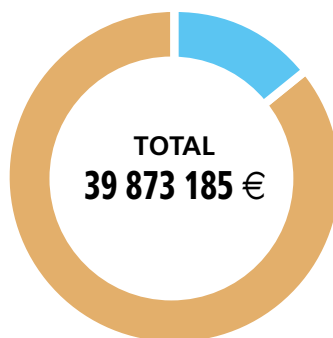
## BUDGET PRIMITIF

2019

## &gt; Budget Primitif 2019

Fonctionnement  
31 526 031 €

Investissement  
8 347 154 €



crédit photo : Sigeif (PDiiaz)

> **Serge Carbonnelle**  
Adjoint au Maire délégué  
aux Finances

## &gt; Poursuite des contraintes budgétaires pour les collectivités

La Loi de Finances pour 2019 s'inscrit dans la continuité des engagements pris dans la Loi de Programmation des Finances Publiques pour 2018-2022. Dans son ensemble, elle ne prévoit pas de bouleversement majeur pour les collectivités et ne prévoit aucune nouveauté concernant la fiscalité.

Pour mémoire, la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 (LFPF) a pour ambition d'amener la France dans une trajectoire de réduction

du déficit public, cependant cette trajectoire semble d'ores et déjà remise en cause par les récentes décisions du gouvernement et l'inflexion de la croissance attendue en 2019.

De leur côté, les collectivités locales, qui portent environ 20 % de la dépense publique, sont mises à contribution sous la forme d'un pacte de confiance avec l'État, ayant pour objectif une économie de 13 milliards d'euros sur 5 ans.

En 2019 cela se traduit, pour les collectivités, par une stabilisation des concours financiers de l'État. Pour notre commune, la principale dotation, qui est la Dotation Globale de Fonctionnement, baissera même de 20 000 €. Depuis 2013, les baisses successives de la DGF représentent près de 8 millions d'euros de pertes de recettes pour notre commune, c'est tout simplement considérable.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pertes cumulées DGF depuis 2013	-239 622 €	-1 083 726 €	-2 563 898 €	-4 346 182 €	-6 148 507 €	-7 970 873 €

Parallèlement, **de 2010 à 2018, à périmètre constant, les recettes de fonctionnement présentent une progression limitée de 12,81%, sous l'effet de la baisse des dotations de l'Etat, alors que les dépenses progressent de 15,89%, soit à un rythme nettement supérieur.** Cet effet ciseau provoque une chute de l'autofinancement de près de 857 000 € entre 2018 et 2019.

Grâce à la stratégie de désendettement de la commune et la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, nous pouvons dégager en 2019 un autofinancement d'un peu plus de 1,6 millions d'euros.

Toutefois, cet effet ciseau s'accroîtra inévitablement avec l'ouverture de nouvelles structures et de nouveaux coûts de fonctionnement : personnel, chauffage, électricité, entretien des locaux, gardiennage. Estimé à 300 000 €, pour la crèche de la Villette et 200 000 €, par an, pour le centre de loisirs.

## &gt; La dette

Alors qu'au 31 décembre 1995, l'encours de la dette communale s'élevait à 32 millions d'euros, deux fois la moyenne nationale, la commune affiche, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, un encours de 11,25 millions d'euros, respectant ainsi pleinement l'objectif affiché en 2014 de maintenir celui-ci entre 12 et 13 millions d'euros.

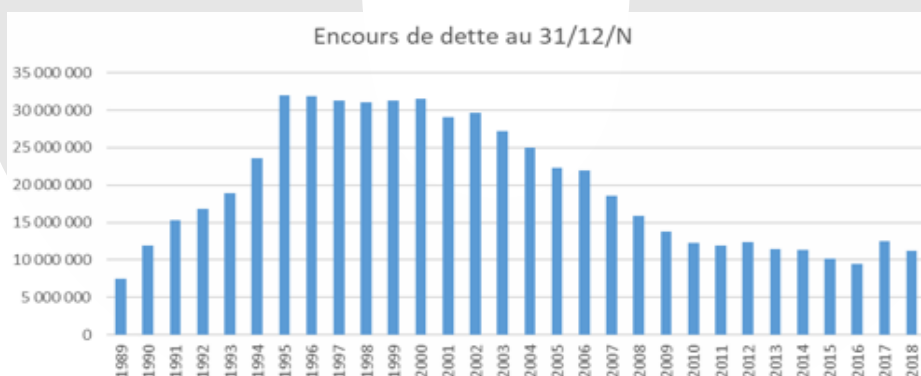
L'encours de la dette par habitant de notre commune est inférieur de moitié à la moyenne nationale des communes de la même strate.

## ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT

• Moyenne nationale de la strate  
**1063€**

• Les Pavillons-sous-Bois  
**479 €**

## Tableau encours de la dette



### ➤ Autres contraintes budgétaires : l'accroissement de la population de notre commune

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la population totale était de 23.836 habitants, soit 5.416 habitants supplémentaires depuis 1999. Cette croissance résulte principalement de la mise en œuvre de l'obligation de construction de logements sociaux de la loi SRU, obligeant la commune à atteindre 25% de logements sociaux sous peine d'une lourde sanction financière.

Conséquence directe de l'afflux de ces nouveaux habitants : les besoins en services publics communaux augmentent, qu'ils soient obligatoires (écoles, voirie...) ou nécessaires aux besoins des Pavillonnais (propreté, crèches, tranquillité publique, accueils de loisirs, sport, culture...).

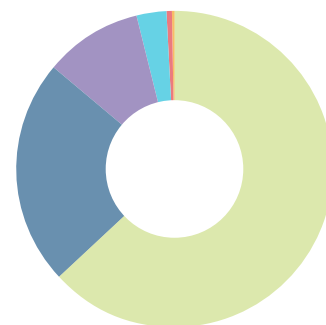
De plus, les bailleurs sociaux sont exonérés de la taxe foncière pour une durée allant de 15 à 25 ans, cette exonération n'est pas compensée par l'État, ce qui entraîne une perte de recettes fiscales pour la commune.

### ➤ Présentation du budget 2019

#### ➤ PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

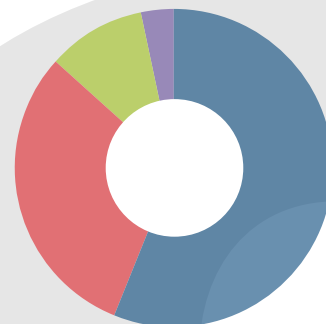
Dépenses courantes de fonctionnement	6 609 848 €
Intérêts des emprunts	185 198 €
Charges du personnel	18 066 457 €
Subventions et participations	2 810 449 €
dont subventions aux associations	1 194 940 €
dont subvention au CCAS	706 958 €
dont contribution service incendie	461 030 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 671 952 €</b>
Prélèvement au titre du FNGIR	843 661 €
Contribution au FPIC	27 085 €
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>28 543 418 €</b>
Autofinancement brut de la section d'investissement	1 867 295 €
Opération d'ordre	1 115 318 €
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> (ordre + réel)	<b>31 526 031 €</b>



Charges du personnel	63,29 %
Dépenses courantes	23,16 %
Subventions et participations	9,85 %
Prélèvement au titre du FNGIR	2,96 %
Intérêts des emprunts	0,64 %
Contribution au FPIC	0,1 %

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019

Impôts et taxes	17 641 110 €
Dotations et subventions	9 712 514 €
dont Dotation Globale de Fonctionnement	2 163 354 €
dont Dotation de compensation métropolitaine	4 536 493 €
dont subventions CAF et Département	1 966 976 €
Produit des services (crèches, cantines, conservatoire, CMS...)	3 225 009 €
Autres recettes (dont redevance des marchés)	885 271 €
Opération d'ordre	62 127 €
<b>TOTAL</b>	<b>31 526 031 €</b>



Impôts et taxes	55,96 %
Dotations et subventions	30,81 %
Produit des services	10,23 %
Autres recettes	3,01 %

### FISCALITÉ

L'État a fixé à 2,16% la progression des bases fiscales. Comme en 2018, il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité locale, les taux restent inchangés à savoir :

	Taux moyens départementaux 2017	Taux Les Pavillons-sous-Bois 2018	Taux Les Pavillons-sous-Bois 2019
Taxe d'habitation	25,82 %	24,12 %	24,12 %
Taxe foncier bâti	21,19 %	19,18 %	19,18 %
Taxe foncier non bâti	40,99 %	30,06 %	30,06 %

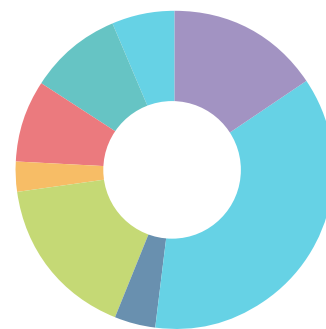
## ► POUR 2019, LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT SE MONTERONT À 6 278 035€

Un emprunt d'équilibre de 1 705 189€ est inscrit au budget primitif. Il sera supprimé après le vote du budget supplémentaire par l'excédent de 2018, ainsi que la notification de subventions obtenues pour le financement du terrain de football et de la piste d'athlétisme. Ces recettes devraient couvrir ce montant.

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

PRINCIPAUX POSTES	
Remboursement du capital	1 276 992 €
Nouveaux projets	2 886 800 €
dont travaux pour le nouveau Centre de Loisirs	200 000 €
dont travaux de rénovation de la piste d'athlétisme	650 000 €
dont travaux de rénovation du terrain synthétique	650 000 €
dont études en vue de l'extension de 6 classes de l'école Jean Macé	260 000 €
dont travaux de réhabilitation du Pavillon de Garde Nord	382 000 €
dont extension de l'école Jean Macé	152 000 €
dont participation de la Ville pour l'aménagement du jardin de la Villette	52 800 €
dont reversement de subventions à Sequano pour la construction de la crèche de la Villette	540 000 €
Travaux Bâtiment	658 741 €
dont travaux dans les crèches	33 485 €
dont travaux accessibilité	241 484 €
dont SSI du Parking Souterrain Régional	70 000 €
dont travaux Hôtel de ville	47 165 €
Travaux Voirie	1 368 937 €
dont enfouissement des réseaux d'éclairage public	477 216 €
dont travaux de voirie sur l'allée Gabriel	205 000 €
dont amélioration de l'éclairage public	218 221 €
dont travaux du pont de la forêt	325 000 €
Travaux dans les écoles	302 724 €
Achats divers	720 833 €
dont mobiliers écoles et services municipaux	138 255 €
dont acquisitions de logiciels	15 008 €
dont véhicules	117 000 €
dont acquisition d'une balayeuse	150 000 €
dont renouvellement du parc informatique (ordinateurs et tableaux numériques pour les écoles)	93 750 €
Acquisitions foncières	340 000 €
dont acquisition 11 Calmanovic	340 000 €
Sous-total	7 555 027 €
Autres (opérations d'ordre, remboursement des cautions, opération pour compte de tiers)	792 127 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 347 154 €</b>

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

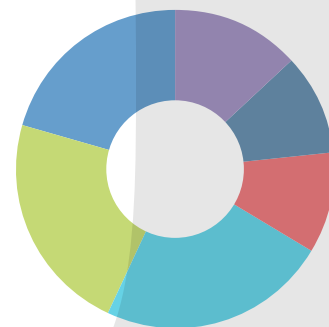


Remboursement du capital	15,30%
Nouveaux projets	34,58%
Acquisitions foncières	4,07%
Travaux voirie	16,40%
Travaux dans les écoles	3,63%
Achats divers	8,64%
Autres	9,49%
Travaux Bâtiments	7,89%

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019

Dotations	1 140 709 €
dont FCTVA	840 709 €
dont Taxe d'aménagement	300 000 €
Subventions d'équipement (Région, Département, Divers..)	875 593 €
Emprunts	1 705 189 €
Cessions de biens immobiliers	808 050 €
Autres (dont opérations d'ordre, Amendes de Police)	1 950 318 €
Autofinancement brut	1 867 295 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 347 154 €</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019



Dotations	13,67%
Cessions de biens immobiliers	9,68%
Subventions d'équipement (Région, Département, Divers..)	10,49%
Autres (dont opérations d'ordre)	23,37%
Autofinancement brut	22,37%
Emprunt	20,43%



## ➤ LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS : LANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS ET POURSUITE DES RÉALISATIONS EN COURS

Eu égard au fort taux d'utilisation des installations sportives du Stade Léo Lagrange, la commune va procéder à la rénovation du terrain de football synthétique, coût 650 000 €, ainsi qu'à la rénovation de la piste d'athlétisme pour un montant de 650 000 €. Il est envisageable d'obtenir des subventions qui seront inscrites au budget supplémentaire.

➤ Aménagement de l'entrée de Ville La Fourche.  
Dans le cadre de son plan Mobilités durables 2016-2020, le Département a retenu l'aménagement de la Fourche et le dévoiement de l'avenue Jean-Jaurès afin de contourner les deux Pavillons de Garde. Le Département prendra en charge ces travaux d'un coût de 600 000 €. Enfin, un des deux Pavillons de Garde est en très mauvais état. Sa réhabilitation est évaluée à 660 000 €.

➤ L'accroissement de la population de notre commune nous oblige, de nouveau, à créer des classes. Ainsi, en 2019, nous entreprenons la seconde phase de l'agrandissement de l'école Jean Macé. Pour finaliser les études et réaliser le concours d'architectes nous inscrivons 260 000 €. Le coût final est estimé à 4 millions d'euros.

➤ Pour mémoire, la première phase d'extension de l'école Jean Macé d'un coût de 6,7 millions d'euros sera livrée en septembre 2019. Ce retard est dû à un prestataire défaillant.

➤ La construction d'un nouveau centre de loisirs au 152 avenue Jean-Jaurès d'une capacité de 120 places : 200 000€ sont inscrits pour finaliser les études, coût du projet dans les deux millions d'euros.

## ➤ IMPACTS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL SUR LE BUDGET COMMUNAL

### RAPPEL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la ville des Pavillons-sous-Bois relève de l'Établissement Public Territorial EPT appelé Grand Paris Grand Est. Les EPT sont dotés des compétences de :

- La politique de la Ville
- L'assainissement et l'eau
- La gestion des déchets
- Le PLU territorial

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'EPT partage des compétences avec la MGP :

- L'aménagement
- Le développement économique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'ajoute la compétence habitat.

Ces transferts de compétences représentent un coût supplémentaire pour la commune, en 2019 sont inscrits 131 000 € pour ses frais de fonctionnement.

En 2019, sera transférée la compétence Habitat. La CLECT, Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales, devra évaluer les nouvelles charges liées à ce transfert qui représenteront un coût supplémentaire pour la commune.

➤ Travaux de rénovation du pont de la Forêt en partenariat avec la ville de Bondy : 325 000 €.

➤ Reversement de subvention à hauteur de 540 000 € à l'aménageur pour le financement de la crèche de la Villette. Coût total 2,3 millions d'euros, ouverture fin 2019.

➤ L'achat de logiciels et de matériel informatique pour les services et les écoles : 108 575 €

➤ Acquisition par la commune du 7 allée Calmanovic pour compléter la réserve foncière en vue d'un nouvel équipement public dans le futur.

➤ La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public, le projet d'AD'AP porte sur deux périodes de 3 ans pour un montant total de 1 425 305 €. Nous entamons la deuxième période de 3 ans avec une inscription de 241 000 €.

➤ Les travaux de voirie et d'éclairage public : poursuite de l'enfouissement des réseaux d'éclairage public en lien avec ERDF : 477 216€ sont inscrits. Amélioration de l'éclairage public 218 221€. Réfection de la chaussée et trottoirs en lien avec les travaux d'assainissement de l'allée Gabriel 205 000 €.

➤ Comme chaque année, nous poursuivons des travaux d'entretien et de rénovation dans les écoles à hauteur de 302 000 € ainsi que 116 000 € pour l'extension de la cour de l'école Pierre Brossolette.

De plus, cette nouvelle structure administrative représente une perte de recettes, pour la commune. **En effet, avec le transfert de recettes la commune a perdu le dynamisme de sa fiscalité économique.** Par exemple, l'ouverture du nouveau centre commercial CORA ne rapportera aucun impôt économique, à la commune.

La commune a aussi perdu l'excédent du produit de la TEOM qui représentait environ 400 000 € permettant de financer partiellement le service propreté de la Ville et l'amortissement de notre nouvelle déchèterie. L'EPT bénéficie aujourd'hui de cette somme, alors que la Ville supporte toujours ces coûts.

Le mille-feuille administratif coûte cher aux contribuables, il nous est imposé par l'État.



Retrouver l'intégralité du budget primitif 2019 sur le site de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)



## ➤ Travaux de voirie

### ➤ Carrefour Jean-Jaurès/ Brossolette/ Robillard

De fin mars à fin avril, des travaux de voirie vont se dérouler au niveau du carrefour situé à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès, des allées Pierre-Brossolette et Robillard afin de procéder à la rénovation du matériel de signalisation lumineuse tricolore. Ces travaux auront pour but d'améliorer le cheminement piétons dans le cadre de l'accessibilité PMR. Aucune déviation n'est nécessaire pour la circulation des véhicules mais pour les piétons un accès sera aménagé pour contourner les travaux

de terrassement sur les trottoirs. Des ralentissements de la circulation seront, toutefois, à prévoir en fonction des accès des véhicules de chantier.

### ➤ Allée Jules-Guesde

A partir de début avril jusqu'à la fin du mois de mai, la société COLAS va procéder, pour le compte de la Ville, à la réfection de la chaussée et des trottoirs. Il s'agit de la dernière phase d'un chantier de grande envergure qui succède aux travaux d'assainissement, de gaz et d'eau, réalisés par les concessionnaires.

### ➤ Campagne de rebouchage

Suite aux dégradations de certaines rues, la Ville a dû procéder à une première campagne de rebouchage des nids de poule en février, qui sera suivie, courant avril, d'une seconde phase plus importante. Plus de 270 nids de poule doivent être rebouchés, ce qui représente un budget conséquent de 100 000€.

### ➤ Travaux d'assainissement

Des travaux d'assainissement seront réalisés, à partir du mois d'avril et se poursuivront jusqu'à l'été, sur l'allée Gabriel. Cette impasse sera fermée à la circulation pendant les horaires de chantier, de 7h30 à 17h30, et le stationnement interdit. Le collecteur sera modifié et une reprise de branchement est prévue auprès de chaque riverain.

Pour rappel, l'assainissement est désormais une compétence de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est.



### ➤ SEDIF

Depuis plusieurs mois, un chantier de grande envergure est en cours, sur le secteur de l'allée Danielle-Casanova, afin de réhabiliter le réseau de transport d'eau potable Bondy-Gagny.

Les travaux se poursuivent et vont désormais toucher de nouveaux secteurs. Des déviations seront mises en place au fur et à mesure de l'avancée du chantier. (voir carte)



## Transports : interruptions du T4

**K**atia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, a réagi vivement face aux dernières conséquences du chantier du T4. Depuis le 1<sup>er</sup> mars et jusqu'au 5 mai 2019, le trafic du T4 permettant l'accès aux gares de Bondy ou Aulnay-sous-Bois est totalement interrompu. Comme Katia Coppi le souligne, « des bus de substitution sont mis en place mais c'est sans compter sur le calcul fait par la SNCF. Un bus de 60 places toutes les 6 min à la place d'un train de 300 places pour le même temps. Cherchez l'erreur ».

Plusieurs courriers ont été adressés à SNCF Mobilités et à la Région pour les alerter sur les difficultés générées par les transports de substitution et les déviations : les usagers doivent allonger leur temps de parcours et voyager dans de mauvaises conditions. Parallèlement les commerçants du secteur subissent une baisse très importante de fréquentation en raison des contraintes d'accès aux secteurs de Chanzy et Victor-Hugo.

Courant mars, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, a adressé un nouveau courrier au porteur du projet, pour renouveler son opposition à l'implantation d'un poteau support de la Ligne Aérienne de Contact devant le Monoprix, Place Oissery-Forfry. Les raisons de ce refus portent sur les effets éventuels des champs magnétiques, sur l'absence d'études de proximité, ainsi que sur le lieu d'implantation du poteau par rapport aux habitations. Aujourd'hui, la distance est de 5 mètres, alors qu'elle aurait pu être portée à 6 mètres, en extrémité du trottoir, si la société avait accepté de modifier son implantation.



### > INFO DERNIÈRE MINUTE : interruption de la ligne T4 jusqu'en septembre

À l'heure où nous imprimons ce numéro, SNCF et Ile-de-France Mobilité nous informent que **la ligne du T4 ne rouvrira pas entre le 6 mai et fin juin 2019**, comme cela était prévu.

Des difficultés techniques de mise au point du nouveau système de signalisation et des ajustements conduisent à prolonger la fermeture actuelle de la ligne T4. La date précise de réouverture de la ligne, en septembre, sera communiquée par la SNCF dès que possible, une fois les incertitudes levées.

Durant la période de fermeture, la substitution routière mise en place depuis le 2 mars va donc se poursuivre.

L'intégralité du courrier d'information SNCF Île-de-France Mobilités est consultable sur le site Internet de la Ville.

## > Fibre Optique : un déploiement trop lent

Depuis 2014, l'Etat a confié à l'entreprise SFR la mission du déploiement de la fibre optique sur le territoire des Pavillons-sous-Bois. Comme chacun a pu, hélas, le constater, de nombreuses adresses ne sont toujours pas éligibles à la fibre. Face aux retards accumulés, la Ville, qui chaque jour, enregistre le mécontentement des Pavillonnais, est intervenue à plusieurs reprises, auprès de SFR pour obtenir des informations sur le planning de déploiement. De multiples réunions ont été organisées avec SFR mais sont restées sans aucun retour probant.

Fin mars, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale a reçu des représentants de l'entreprise SFR et de la société ICART, sous traitant en charge du déploiement technique, pour faire à nouveau un point, obtenir des réponses sur le planning d'installation et le respect de leurs engagements. Les personnes présentes ont assuré que leur objectif était que fin juin 2019 l'intégralité du territoire soit éligible à la fibre. En parallèle, ils ont aussi pris l'engagement d'informer la Ville sur les secteurs d'intervention.

### LA FIBRE EN CHIFFRES AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

Nombre total de prises : **11 202**

Réalisées au 30 mars 2019 : **5 773**

- Habitations individuelles : **2 500**
- Habitats collectifs : **3 273**

Reste à réaliser avec un objectif annoncé à fin juin 2019 : **5 429**

- Habitations individuelles : **1 248**
- Habitats collectifs : **4 181**

### COMMENT EST DÉPLOYÉE LA FIBRE

En maison individuelle, le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique. La complexité du raccordement de ce type d'habitation au réseau (exemple : le passage d'un fourreau dans le jardin) peut entraîner des frais de mise en service qui devront être définis par l'opérateur.

Si vous êtes en habitat collectif (copropriétaire ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour

autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur. Le raccordement final (l'installation de la prise dans chaque logement) sera réalisé par l'opérateur commercial choisi.

Adresse courriel où votre copropriété doit adresser sa demande :

**conventionnements@icart-france.com**

### COMMENT TESTER SON ÉLIGIBILITÉ?

Si vous souhaitez savoir si vous êtes éligible à la fibre optique, vous pouvez contacter directement SFR par téléphone au 1023 ou vous rendre sur le site de la Ville où des liens sont disponibles vers les sites Internet de SFR et Orange (les deux opérateurs qui commercialisent la fibre sur la Ville). **www.les-pavillons-sous-bois.fr / rubrique actualités / déploiement de la fibre.**



## La propreté aux Pavillons-sous-Bois

La Ville déploie des moyens humains et matériels pour assurer la propreté des espaces publics mais le résultat dépend beaucoup du civisme de chacun.

### ➤ Gestion des déchets : une compétence de l'EPT

Depuis plusieurs mois, la gestion des déchets et son évacuation relève de la compétence de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est. Cette structure gère donc la déchèterie et la collecte des déchets (y compris les encombrants et la collecte des déchets des marchés de plein air) assurée par la société SEPUR.

De mi-avril à mi-juillet, Grand Paris Grand Est va procéder à un recensement des bacs d'ordures ménagères et au changement du couvercle du bac de tri en jaune, conformément aux recommandations de l'ADEME. Au cours de cette période, vous recevrez un courrier vous informant de la date d'intervention, par la société SULO, à votre domicile.

### ➤ Gestion de la propreté des espaces publics : une compétence de la Ville

Pour remplir sa mission, la Ville dispose de 18 agents, auprès de qui, elle met des moyens techniques à disposition :

- 2 balayeuses (deux personnes)
- 1 laveuse (deux personnes)
- 1 camion pour collecter les encombrants abandonnés en dehors des jours de collecte (dépôts sauvages) (deux personnes).
- 1 camion pour collecter les déchets des corbeilles de rue (1 personne)

Outre la propreté des voies, l'équipe doit aussi assurer le nettoyage des marchés (6 fois par semaine) qui mobilise 3 personnes et une balayeuse, sans oublier les nombreuses sollicitations pour préparer les lieux dans le cadre des manifestations.

Comme chacun peut le comprendre, leur travail est essentiel et souvent rendu difficile par le manque de civisme d'un certain nombre de personnes qui par leur comportement salissent nos trottoirs et dégradent nos espaces publics.



## Collecte des déchets végétaux dans les secteurs pavillonnaires : à vos jardins

Comme chaque année, Grand Paris Grand Est assure la collecte des déchets végétaux dans notre Ville dès le printemps. Elle s'effectuera **chaque semaine**, du **mercredi 13 mars au mercredi 11 décembre** pour le secteur 1 et du **jeudi 14 mars au jeudi 12 décembre** pour le secteur 2.

Retrouvez l'ensemble des informations sur votre calendrier de collecte et sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)

Les déchets végétaux doivent être présentés la veille au soir dans des sacs en papier biodégradables ouverts. Le contenu des sacs doit être visible et identifiable par les agents de collecte.

**Les sacs en papier biodégradables, fournis par Grand Paris Grand Est, sont disponibles dans les déchèteries du territoire** (liste sur votre calendrier de collecte et sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer en déchèterie, vous pouvez demander une dérogation afin qu'un parent ou un ami s'y rende pour vous.

En dehors de la période de collecte, pour les grosses quantités ou les déchets végétaux interdits, rendez-vous dans les déchèteries du territoire aux heures d'ouverture.

### DÉCHETS AUTORISÉS

Tontes de gazon - Feuilles - Plantes et fleurs – Branchages fagotés - Taille de haies

### DÉCHETS INTERDITS

Troncs et souches d'arbre - Déchets alimentaires - Terre - Branches dont le diamètre est supérieur à 6 cm - Objets en bois - Cagettes - Pots de fleurs.

Les déchets végétaux déposés en vrac sur le sol ne seront pas collectés.

### FAITES VOTRE COMPOST !

Pour recycler vos déchets végétaux, le Territoire vous aide en mettant à disposition des composteurs ou lombricomposteurs.

**+ d'Infos au 0 800 50 49 36 et sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)**



## Le CCAS vous informe

### ➤ SORTIE DE PRINTEMPS

**Samedi 11 mai 2019**

La Normandie :

une région d'impression à Giverny (27)

**Tarif 47€ / personne**



### ➤ SORTIE D'AUTOMNE :

**Dimanche 13 octobre 2019**

Une journée Nacrée à Méru/Beauvais (60)

Inscriptions du 1<sup>er</sup> juillet au 13 septembre 2019.

Toutes les inscriptions sont enregistrées

au CCAS 1 allée de Berlin

Les Pavillons-sous-Bois

**Tél. : 01 48 02 75 63**



**CCAS – Mairie Annexe**

**Tél. : 01 48 02 75 47/63**

### ➤ INSCRIVEZ-VOUS AU PLAN CANICULE

**Je m'inscris ▶**

Chaque été, les services du CCAS intensifient leurs efforts auprès des Seniors pour limiter les effets néfastes de la chaleur en

cas de canicule et prévenir contre l'isolement.

Lorsque le plan canicule est activé, le CCAS déploie une cellule canicule et appelle, chaque jour, toutes les personnes inscrites sur le registre y compris le week-end où c'est l'élu de permanence qui se charge de la prise de contact.

Un numéro de téléphone dédié aux urgences, en cas de canicule, a été mis en place pour assurer un service d'urgence 24h/24 et 7j/7.

**Portable urgence canicule CCAS 06 23 33 24 96. Pour mener à bien cette action, il est essentiel que les personnes concernées s'inscrivent auprès des services du CCAS.**

Quelles sont les personnes qui peuvent s'inscrire :

- Les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité.

## ➤ Réunions publiques de quartier

Chaque année, la Ville organise deux sessions de réunions de quartier, au printemps et à l'automne.

L'occasion pour Katia COPPI, Maire-Conseillère Départementale, et l'ensemble de l'équipe municipale d'aller à la rencontre des habitants dans chaque quartier. Ces réunions permettent de présenter les projets et les réalisations, de recueillir les avis et d'échanger avec les Pavillonnais. Ouvertes à tous les habitants du secteur concerné, elles permettent à chacun de participer activement à la vie et à l'amélioration de la Ville et de leur quartier.

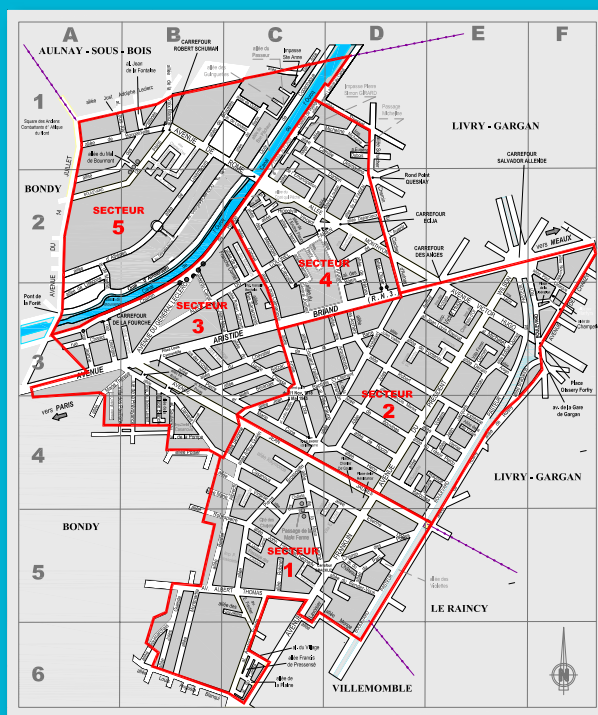
➤ **Mardi 4 juin 2019 à 20h**  
**Ecole Marguerite Léopold - secteur 4**

➤ **Mercredi 5 juin à 20h**  
**Ecole Jules Verne - secteur 5**

➤ **Jeudi 6 juin 2019 à 20h**  
**Ecole Monceau - secteur 2**

➤ **Mercredi 12 juin 2019 à 20h**  
**Ecole Julie-Victoire Daubié - secteur 3**

➤ **Jeudi 13 juin 2019 à 20h**  
**Ecole Pierre Brossolette - secteur 1**



*Si vous souhaitez connaître votre secteur, vous pouvez consulter la carte des quartiers sur le site Internet de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)*

# Elections européennes

Dimanche 26 mai 2019

## ➤ Comment voter ?

Il suffit d'être **inscrit sur les listes électorales**.

Pourront voter aux européennes les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'UE qui résident en France. Les étrangers habitant en France mais qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE ne pourront pas voter.

**Pour voter**, les électeurs devront être munis d'une pièce permettant de justifier leur identité. Attention, ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la **carte nationale d'identité et du passeport** qui peuvent être présentés **en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans**.

## ➤ Vote par procuration

Un électeur absent ou empêché peut choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.

### ➤ Où faire établir sa procuration ?

• au commissariat de police, dans les tribunaux, gendarmeries ou consulats ;

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration, policier ou gendarme, se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du **certificat médical** ou du **justificatif de l'infirmité**.

### ➤ Quand peut-on faire établir une procuration ?

Une procuration peut être établie tout au long de l'année et il n'existe pas de date limite à son établissement.

Néanmoins, les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents **suffisamment tôt avant un scrutin**. Dans la semaine qui précède le scrutin, il y aura une forte affluence, mais notez qu'une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

### ➤ Qui peut voter par procuration ?

3 grandes catégories de personnes sont concernées par le vote par procuration (art L.71 du Code électoral) :

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne pourront pas être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.



### Quel est votre bureau de vote ?

Votre bureau de vote figure sur votre carte d'électeur, qui vous sera envoyée courant avril 2019.

**Nouveau** : chaque électeur, peut désormais accéder sur le site Internet **www.service-public.fr** à sa situation électorale et connaître ainsi son bureau de vote. Il suffit de remplir les champs demandés. **Attention** : indiquez le nom tel qu'il est écrit sur l'acte d'état civil (nom de naissance). Indiquez **TOUS** vos prénoms, dans l'ordre, tels qu'ils sont inscrits sur votre acte de naissance avec les accents.

- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

### ➤ Comment peut-on établir une procuration ?

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni :

- d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;
- du formulaire de vote par procuration.

**Nouveau** : **formulaire disponible en ligne. Le formulaire peut maintenant être préalablement rempli sur son ordinateur.**

Site Internet :

[www.interieur.gouv.fr/rubrique vote par procuration](http://www.interieur.gouv.fr/rubrique%20vote%20par%20procuration)

### ➤ Quelles sont les conditions pour être mandataire ?

Pour être mandataire, il faut à la fois :

- jouir de ses droits électoraux ;
- être inscrit dans la même commune que le mandant.

Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

### ➤ Quelles sont les modalités de vote ?

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de le prévenir de la procuration.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier, dans les mêmes conditions que les autres électeurs.



Renseignements complémentaires

Service Population

01 48 02 75 71/72

Horaires des bureaux de vote : de 8h à 20h

# Inscriptions aux centres de loisirs et à la restauration scolaire

Pensez à effectuer les démarches.

## > Documents à fournir

**Merci de vous munir des documents suivants pour compléter votre inscription :**

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent (en cas de divorce : photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant),
- justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer, edf, gaz),
- 3 derniers bulletins de salaire de chacun des parents (le cas échéant, dernier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales ; en cas de formation ou de stage, fournir une convention ou attestation),
- dernier avis d'imposition reçu,
- numéro d'allocataire Caisse d'Allocations Familiales,
- carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour) pour le centre de loisirs uniquement.

Lors de la séance du lundi 11 mars 2019, le Conseil Municipal a délibéré pour créer un tarif repas occasionnel non prévu ou pris sans inscription. Désormais, les parents n'ayant pas inscrit leur enfant en mairie et ce jusqu'à régularisation, devront s'acquitter d'un tarif de repas de 5€. Cette décision a dû être adoptée afin de gérer au mieux les repas à préparer, face au nombre croissant des enfants non inscrits qui déjeunent à la restauration scolaire.

## > Nouvelles inscriptions

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 14 mai 2019
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 21 mai 2019
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 28 mai 2019



Inscriptions à la Mairie des Pavillons-sous-Bois :  
Bureau n°7 Tél : 01.48.02.75.11/26/28/30/31/73

## Séjours d'été

La ville des Pavillons-sous-Bois, organise des séjours pour les jeunes

### 6-12 ANS



#### > SÉJOUR MER : Pénestin, en Bretagne (transport SNCF)

- **Dates** : du 6 au 19 juillet 2019 / 25 places
- **Dates** : du 1<sup>er</sup> au 14 août 2019 / 10 places
- **Activités\*** : voile\*\*, kayak de mer\*\*, baignade en mer\*\*, découverte du milieu marin\*\*, pêche à pied, jeux de plage, bivouac, Vtt, grands jeux, veillées.

#### > SÉJOUR CAMPAGNE : Saint-Flour,

en Auvergne (transport SNCF)

- **Dates** : du 9 au 22 juillet 2019 / 25 places
- **Dates** : du 1<sup>er</sup> au 14 août 2019 / 10 places
- **Activités\*** : tous les jours, équitation dans le centre équestre situé à 300 mètres. Initiation au biathlon et 1 nuit en bivouac. Piscine dans un centre nautique, accrobranche, grands jeux, veillées.

### 13-15 ANS



#### > SÉJOUR MER : Sarzeau, en Bretagne (transport SNCF)

- **Dates** : du 13 au 27 juillet 2019 / 10 places
- **Activités\*** : kayak\*\*, surf\*\*, pêche à pied, visite de la région.

**Le nombre de places étant limité les préinscriptions seront enregistrées**

**à partir du mercredi 17 avril 2019 à 9h à la Mairie.**

Tarifs en € Bons vacances CAF acceptés	PÉNESTIN	SAINT-FOUR	SARZEAU
Quotient familial	6/12 ans	6/12 ans	13/15 ans
QF jusqu'à 249 €	158 €	198,60 €	205,80 €
De 250 € à 503 €	237 €	297,90 €	308,70 €
De 504 € à 753 €	316 €	397,20 €	411,60 €
De 754 € à 1008 €	395 €	496,50 €	514,50 €
De 1009 € à 1257 €	474 €	595,80 €	617,40 €
De 1258 € à 1511 €	553 €	695,10 €	720,30 €
De 1512 € à 1761 €	632 €	794,40 €	823,20 €
De 1762 € à 2015 €	711 €	893,70 €	926,10 €
Plus de 2015 €	750,50 €	943,35 €	977,55 €



Service Enseignement Jeunesse et Sports  
Tél. : 01 48 02 75 97

Si vous ne présentez pas votre dernier avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué. Un module de calcul en ligne de votre quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)

\*\* test d'aptitude aux activités nautiques **obligatoire** pour la pratique de la voile.

\* certificat médical d'aptitude aux activités sportives de moins de 3 mois pour tous.



## Inauguration de l'enseigne CORA

Le vendredi 22 février 2019, les membres de la direction de l'hypermarché Cora, entourés des élus, du personnel de l'enseigne et de quelques invités ont inauguré le magasin Cora dans le nouveau centre commercial les Berges de l'Ourcq. Ouvert début février, l'hypermarché propose aussi un service Drive accessible par l'allée du Luxembourg.

Grâce au partenariat avec la Maison de l'emploi, 53 embauches ont été réalisées en CDI au sein de cette nouvelle entreprise, dont 41 Pavillonnais.

Les 22 commerces, situés dans la galerie marchande, ouvrent progressivement, en fonction de la fin de leurs travaux d'aménagement •



## Forum : Objectif recrutement

La quatrième édition du Forum Objectif recrutement s'est déroulée le mercredi 20 mars 2019, à la salle Mozart de l'Espace des Arts. Organisée par la Mission locale de Gagny – Villemomble – Les Pavillons-sous-Bois, cette nouvelle édition a rassemblé 45 entreprises, de différents secteurs, qui avaient pour objectif de recruter devant un parterre de visiteurs venus très nombreux. •





## Nouveaux commerçants

La Ville souhaite la bienvenue à deux nouveaux commerçants : un food truck et un artisan plombier.

### > Food truck

La mode du camion cantine se développe et la Ville est heureuse d'accueillir ce tout nouveau concept place de la Basoche. Tous les lundis et dimanches, de 18h30 à 21h30, le Truck Rouge, comme il se nomme, s'installe sur la Place de la Basoche. Vous pourrez y déguster, sur place ou à emporter, de la viande de bœuf ( Onglet , Hampe ou Bavette d'Aloyau ) accompagnée de frites, des salades assaisonnées de sauces maison, des Pita Falafel sauces maison ( végétarien ) ou encore des Hot dog version New-York, des Sandwichs Américains mais aussi des Hamburger steak haché façon bouchère ! A vous de faire votre choix !



**le Truck Rouge**  
Place de la Basoche dimanches et lundis de 18h30 à 21h30

### > Artisan Plombier du Bâtiment

Cette nouvelle société a élu domicile aux Pavillons-sous-Bois, depuis quelques mois, avant d'être implantée à Gagny et au Raincy. Son gérant, professionnel dans les métiers de la plomberie est avant tout un artisan certifié par la chambre des métiers de l'artisanat qui interviendra à votre domicile pour réparer, entretenir ou rénover vos installations. Il répondra également présent pour des interventions en urgence : réparer une fuite d'eau, déboucher les conduits ou entretenir votre chauffe eau. Avant chaque intervention, un devis gratuit sera établi à partir d'un diagnostic de la situation.

VOTRE ARTISAN PLOMBIER



Réparation - Entretien - Rénovation

**Artisan Plombier du Bâtiment**  
Tél. : 01 85 10 15 50  
Site : [www.plombier-pavillons-sous-bois.com](http://www.plombier-pavillons-sous-bois.com)

## Cérémonie des médailles d'honneur du travail

En présence de l'association départementale des Médailles du travail, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, entourée des élus du Conseil municipal, ont remis aux médaillés leurs diplômes, lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 16 mars 2019.

### MÉDAILLÉS D'ARGENT, 20 ANNÉES DE TRAVAIL

- > Iman CHAABANI
- > Michel CRICHI
- > Tanguy DHALLUIN
- > Olivier GENEVOY
- > Vincent GORCHON
- > Isabelle MARGATO DA CRUZ
- > Christèle NEYVOZ
- > Elise NIANG
- > Angel PRIETO
- > Karima SAADOUNI

### MÉDAILLÉS DE VERMEIL, 30 ANNÉES DE TRAVAIL

- > Serge BURGAUD
- > Annie COHEN
- > Catherine LE LAY
- > Valérie OGE

### MÉDAILLÉS D'OR, 35 ANNÉES DE TRAVAIL

- > Philippe CHABOT
- > Michel DAVRON
- > Lionel DESLANDES
- > Fatima GUENINECHE
- > Catherine LE LAY
- > Antoinette NOWAK
- > Dominique TRAVERS



### MÉDAILLÉS GRAND OR, 40 ANNÉES DE TRAVAIL

- > Dominique FITOUSSI
- > Corinne HELIOT
- > Muriel LALLEMAND
- > Valéry URSEL
- > Agnès WIGNIOLLE

### MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

La médaille d'honneur du travail récompense l'ancienneté de services des salariés. Elle est attribuée à la demande du salarié qui doit déposer un dossier. Le salarié doit remplir un formulaire\* et y joindre les documents suivants, avant de les transmettre à la Préfecture :

- certificats de travail et attestation récente du dernier employeur ;
- carte d'identité • photocopie du livret militaire ;
- relevé des rentes pour les mutilés de guerre.

\*Formulaire (cerfa n° 11796\*01) : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# 6<sup>ème</sup> Marché aux Fleurs

Dimanche 2 juin  
9h/17h



**PLUS DE 25 STANDS** : fleuristes, pépiniéristes,  
produits du jardin, fruits et légumes, vente de produits naturels.

**ANIMATIONS** pour les enfants à partir de 11h :  
3 ateliers autour du thème des fleurs dès 5 ans.  
Balades à poney.

**Parvis de l'Hôtel de Ville  
Les Pavillons-sous-Bois**





## Le Photo Club Pavillonnais

### Retour sur la saison

*La saison passée a été dense pour le Photo Club Pavillonnais. Outre le travail pour faire progresser les adhérents, trois expositions majeures ont été organisées.*

La première, à l'occasion de la Semaine de la Langue Française et de la Francophonie « *Dis moi Dix Mots* », a été hébergée à la galerie JB Claudot. Ce genre de défi est habituellement relevé par des clubs littéraires et le PCP est un des rares clubs photos à s'y être confronté. La seconde exposition a eu pour thème « *Sur la route* », racontée à l'aide de photos de grands formats exposées, là encore, dans la belle galerie JB Claudot. Enfin, la troisième, la Semaine de la Photo des Pavillons-sous-Bois, un des événements majeurs de la Fédération Photographique Française dans le département, a eu lieu dans la salle Mozart de l'Espace des Arts. Le thème choisi par les photographes pavillonnais, ceux des clubs voisins et des invités d'honneur était celui des « *Scènes de rue* ». En même temps que cette expo, un espace dédié à l'Art de la Rue a été installé par la galerie Lavo//Matik (Paris) dans la galerie JB Claudot. Ce grand événement contribue au rayonnement culturel de la Ville et reçoit le soutien de la librairie Folies d'encre, de l'Espace des Arts et du cinéma.

#### ➤ Les rendez-vous 2019

La saison 2019 a démarré avec un nouveau défi autour de **10 mots nouveaux** (*arabesque, coquille, composer, cursif, gri-bouillis, logogramme, phylactère, rébus, signe et tracé*). Pour se confronter à ce défi, le PCP a été épaulé par le Photo Club du Raincy et par Vincennes Images du **15 au 24 mars 2019**, à la galerie JB Claudot.

Le prochain défi aura un thème très original, « *A la manière de ...* », où il conviendra de s'inspirer d'un artiste peintre ou photographe célèbre (ou moins célèbre) ou d'interpréter une de ses œuvres, sans toutefois le copier. Une exposition exclusivement pavillonnaise pour ses auteurs, du **1<sup>er</sup> au 9 juin 2019**, à la galerie JB Claudot.

Enfin, la très attendue **Semaine de la Photo des Pavillonnais**, se déroulera du **23 novembre au 1<sup>er</sup> décembre**. L'exposition phare de l'année recensera plus 800 photos. Le thème sera « la photo animalière » et sera l'occasion de se régaler des œuvres de nos invités d'honneur Stanley Leroux avec ses « *quarantièmes rugissants* » et Patrick Kientz avec son « *Afrique sinon rien* ». La Semaine de la Photo hébergera aussi, sur le même thème de la photographie animalière (sauvage et moins sauvage), les photos du Photo Club Pavillonnais et d'une dizaine de clubs voisins. Cette année, l'accent sera particulièrement mis sur la pédagogie et l'écologie auprès des scolaires. Le PCP participera également à d'autres événements comme le Pavillons Jazz Festival, le forum de rentrée et collaborera avec d'autres acteurs importants comme la bibliothèque, les écoles et collègues ...

Derrière ces expos, il y a le travail du club pour progresser et affiner son regard. Au-delà des réunions hebdomadaires où chacun peut partager ses expériences, il est possible d'aborder, grâce à des ateliers réguliers :

- la maîtrise de la lumière et de l'éclairage avec la prise de vue de studio,
- l'efficacité en post-production avec l'approfondissement des différents logiciels de développement et de retouche d'images,
- la maîtrise de certaines formes de photographie, comme la macrophotographie, l'animalier, le portrait ou la photo de nuit et même le développement argentique.
- Et enfin, pour les plus curieux, la confrontation avec le regard d'autres photographes grâce aux nombreux concours auxquels le PCP participe, notamment avec la Fédération Photographique de France au niveau régional ou national.

En 2019, le PCP a été qualifié pour la Coupe de France Nature papier. Tout est donc en place pour accueillir, développer, partager et exposer tous les talents photo qui sommeillent en chacun de vous ! La porte est ouverte tous les vendredis soir à partir de 20h30 – 21h. Le PCP vous attend ... pour partager tous les plaisirs de la photographie !



**Le Photo Club Pavillonnais :**  
171 avenue Jean-Jaurès  
Les Pavillons-sous-Bois

Réunion tous les vendredis soir  
à partir de 20h30-21h.

site : [www.photo-club-pavillonnais.com](http://www.photo-club-pavillonnais.com)

facebook :

[www.facebook.com/PhotoClubPavillonnais](https://www.facebook.com/PhotoClubPavillonnais)

mail : [photo.club.pavillonnais@gmail.com](mailto:photo.club.pavillonnais@gmail.com)



# Conservatoire Hector Berlioz



## LES AUDITIONS DES CLASSES D'INSTRUMENTS

### > Vendredi 10 mai à 20h30

Concert de la chorale Atout Chœur

### > Samedi 15 juin à 18h

Gala de danse / Fête de la musique  
Concert de la classe d'orchestre

### > Dimanche 23 juin à 14h30

Gala de danse

### > Lundi 24 juin à 19h

Audition de la classe d'Art dramatique de Philippe Robert

### > Mardi 25 juin à 19h

Audition de la classe de piano de Nystha Augustin

### > Mercredi 26 juin à 17h

Audition de la classe de guitares de Matthias Bouyssou  
Audition des ateliers de Musiques Actuelles

### > Jeudi 27 juin à 19h

Audition de la classe de flûte à bec de Lore Temprement

### > Mercredi 3 juillet Horaire à confirmer

Audition de la classe de violon de Valérie Thierse

D'autres spectacles sont à venir mais les jours et horaires restent à confirmer. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat du Conservatoire.

## LES GALAS DE DANSE



### MANIFESTATIONS

### > Naturellement inspirés

« *Naturellement inspirés* » est la rencontre entre trois musiciens et un artiste pictural autour d'une recherche qui a inspiré les compositeurs de tous les temps, la nature et la vie quotidienne. Ce concert fera le lien entre le visuel et l'auditif où le rôle du plasticien est aussi éphémère que l'interprétation musicale.

Au programme : Vivaldi, Guillaume de Machaut...

Avec : l'Ensemble Quazzipi  
Catherine Savigny, Lore Temprement et Pascal Premier, flûte à bec  
Plasticien : Emmanuel Espinasse  
Il était une fois... Naturellement Inspirés  
Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16h

#### Tarifs :

10 € (Tout public)

5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

**Dimanche 26 mai 2019 à 17h**

**Auditorium Hector Berlioz**

Comme chaque année, les élèves de danse classique et contemporaine ont préparé pendant de nombreuses semaines leur spectacle de fin d'année. De la moyenne section maternelle au 3<sup>ème</sup> cycle, tous les niveaux d'apprentissage seront représentés.

Deux galas de danse sont organisés à l'Espace des Arts. C'est l'occasion pour nos jeunes danseurs et danseuses de présenter tout le travail effectué durant cette année scolaire.

Nos quatre enseignantes, Murielle Martinenghi, Vicky Gaspar (danse contemporaine), Marielle Polesel, Katya Zavatta (danse classique) réalisent mises en scène et chorégraphies assistées de leurs accompagnateurs David Gore aux percussions, Alexandre Milovanovic, Jin-Joo Lee et Sinae Kang au piano et bien sûr servies par de magnifiques costumes réalisés par Agathe Gudefin.

Ballets classiques, contemporains seront enchaînés pour le plus grand bonheur du public.

### > LE PREMIER GALA

(Tous niveaux mélangés)

**Samedi 15 juin à 18h / Salle Philippe Noiret  
à l'Espace des Arts  
Entrée Libre**



### > LE SECOND GALA (Tous niveaux mélangés)

**Dimanche 23 juin à 14h30 / Salle Philippe Noiret à l'Espace des Arts  
Entrée Libre**



# Formations au Conservatoire

## PRÉINSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

**A partir du 1<sup>er</sup> juin :**  
ouverture du secrétariat du Conservatoire aux préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves.

Dossier à remplir.

Préinscriptions en ligne sur le site Internet de la Ville :

<http://www.les-pavillons-sous-bois.fr>

Rubrique : Culture, associations & sports / Inscription ou réinscription

## L'ART DRAMATIQUE

**Cycle 1 (enfant) :** 9 – 12 ans

**Cycle 2 (adolescent) :** 13 – 18 ans

## LA DANSE

### > LA DANSE CLASSIQUE ET LA DANSE CONTEMPORAINE

**Éveil :** dès la moyenne section maternelle

**Cycles 1 à 3 :** entrée dès le CP.



## Infos pratiques

Conservatoire Hector Berlioz  
77-79 allée Danielle-Casanova  
Les Pavillons-sous-Bois  
Tél. : 01 41 55 17 60  
Courriel :  
[conservatoire@lespavillonssousbois.fr](mailto:conservatoire@lespavillonssousbois.fr)

## Validation des inscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

A compter du 29 août et jusqu'au 13 septembre, le conservatoire ouvrira ses portes de 9h à 12h et 14h à 20h afin que les parents d'élèves puissent valider leurs inscriptions, avoir les emplois du temps, recevoir les courriers de rendez-vous avec les professeurs d'instruments, les jours et dates des « auditions » de rentrée.

Mais, c'est aussi l'occasion d'avoir toutes les informations relatives au conservatoire.

## LA MUSIQUE

### > LA FORMATION MUSICALE

**Éveil :** dès la moyenne section maternelle

**Cycles 1 à 3 :** entrée dès le CP.



### > LES PRATIQUES INDIVIDUELLES

**Éveil :** dès l'entrée en CP

Claviers : piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse,

guitare classique (dès 8 ans pour les nouveaux inscrits)

Musiques amplifiées : guitare électrique (dès 8 ans pour les nouveaux inscrits),

guitare basse, guitare jazz

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, sax horn

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque,

Voix : chant lyrique, chant musiques amplifiées

MAO (Musique Assistée par Ordinateur)



### > LES PRATIQUES COLLECTIVES

Chorales, Maîtrise, Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> cycles

FM et créativité

Atelier musiques amplifiées, atelier jazz (enfants et adultes)

Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre, Big Band



## LES ADULTES

### > LES PRATIQUES COLLECTIVES

Ars Lyrica, Chœur adulte, Big Band, Danse

### > LES PRATIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES MUSICALES

Formation musicale, instrument.

### > LE + DU CONSERVATOIRE

Les missions du conservatoire Hector Berlioz sont avant tout un enseignement de qualité et complet. Afin d'enrichir la culture artistique de nos élèves, le conservatoire à Rayonnement Communal Hector Berlioz a décidé d'introduire dans son règlement intérieur le texte suivant : « Les élèves sont tenus d'assister deux fois dans l'année scolaire aux prestations données par des professionnels dans le cadre de la programmation culturelle de la ville des Pavillons-sous-Bois. Les professeurs du Conservatoire conseillent et préparent

les élèves pour ces prestations et en assurent le suivi et l'évaluation. L'accès à ces prestations est gratuit dans le cadre de la programmation de l'établissement. ».

Ainsi, chaque année, le conservatoire propose une saison culturelle professionnelle où les élèves peuvent voir leur enseignant in situ lors d'un concert symphonique, un oratorio, une pièce de théâtre...

Facebook : Saison Culturelle Hector Berlioz

# Le Cercle des Lecteurs

Du roman à l'essai, nous vous proposons un choix varié de lectures.

## > Histoire du silence, de la Renaissance à nos jours

Alain Corbin • Éditions Flammarion-Champs



Alain Corbin, historien des sensibilités, a publié de nombreux essais qui ont remporté de beaux succès auprès des lecteurs. Il est l'un des écrivains français les plus lus à l'étranger. Cet ouvrage très récent, paru en 2016, a été sélectionné pour le Grand prix de la critique littéraire.

L'essai, qui comporte 170 pages, distingue plusieurs sortes de silences manifestant la prudence, la complaisance, la finesse ; il se compose de neuf chapitres concis aux titres très suggestifs : « le silence des lieux », « les silences de la nature », « des silences de l'amour au silence de la haine ». A. Corbin se réfère à des peintres (Rubens, Hopper), à des écrivains célèbres parmi lesquels on citera Pascal, Chateaubriand « archéologue du silence », Vigny, Proust, Modiano. Ainsi, l'ouvrage devient un précieux florilège de réflexions et de citations que l'on gardera en mémoire.

L'essai prélude par cette réflexion : « *Le silence n'est pas seulement absence de bruit, il réside en nous dans cette citadelle intérieure...* ». A l'heure où le bruit, le tapage, envahissent tous les espaces et plus particulièrement les espaces urbains, ne devrions-nous pas réapprendre les tactiques, les nuances et la valeur du silence ?

Geneviève Neubig

## > La fille du train

Paula Hawkins • Editions Pocket



La fille du train de Paula Hawkins, écrit en 2015 et repris au cinéma peu après, a eu le succès que l'on connaît, puisqu'il est programmé régulièrement à la télévision. Suite au rachat des droits par la société du cinéaste Steven Spielberg, le film a été tourné à New-York, alors que l'action originale se passe en Angleterre.

Une banlieusarde, qui se rend à Londres, tous les jours, pour son travail, passe devant un quartier qu'elle a habité autrefois quand elle était mariée à un résident. Du train, elle observe, chaque jour, un couple qui représente à ses yeux le bonheur qu'elle n'a pas eu. Voilà qu'un jour elle aperçoit la femme avec un autre homme. Dérangée dans son confort égoïste et alcoolique, par cette agression à ses fantasmes mirifiques, elle décide de mener l'enquête en franc-tireur, ouvrant la voie aux mensonges, aux délations.

Aussi réussi que soit le film, il a du mal à traduire les dimensions comportementales obsessionnelles des personnages qui se racontent dans un langage cru à la première personne. Sur fond d'alcoolisme omniprésent, il y a de suspicion, de dissimulation, de désordres psychiques mais aussi de patience et de contrôle de soi. Chaque personnage appelle au secours, tout en assurant sa part de suspense et chaque situation du livre pourrait faire l'objet d'un développement psychologique.

Gérard Bazabas

## > Félix et la source invisible

Éric-Emmanuel Schmitt



Éric-Emmanuel Schmitt capte notre attention dès les premières lignes. Il nous surprend dès le début par la variété des personnages, l'atmosphère pittoresque du roman. Par la puissance très imagée de son style, l'histoire se déroule sous nos yeux. Des individus tendres, cocasses, pleins de vie, nous entraînent rue Ramponeau en plein Paris, dans un bistrot où chacun poursuit sa vie, évoque ses problèmes, les partageant avec la propriétaire Fatou, maman de Félix. Chacun s'exprime librement, de façon pétillante. Félix est un enfant de douze ans, sensible, intelligent. Fatou est une femme sénégalaise généreuse, dynamique, jusqu'au jour où suite à un choc, elle s'enfonce dans une dépression profonde qui semble insurmontable...

Il faut lire le livre pour connaître les rebondissements. Le lecteur va, de surprise en surprise, jusqu'à aborder la psychologie des comportements et l'animisme, la croyance en une force vitale qui anime chaque être vivant, la nature et les objets également.

L'auteur, toujours riche d'idées, associe humour, poésie avec une harmonie assurée et son savoir-faire habituel. Avec ce bijou littéraire, Éric-Emmanuel Schmitt nous conduit jusqu'au cœur de l'Afrique. En sa compagnie, nous retrouvons notre âme d'enfant prête à écouter un conte, une histoire. Nous nous laissons emportés, bercés par les mots et la fluidité des images.

Rebecca Cohen Donachie

## > Délivrez-vous ou Les promesses du livre à l'ère numérique

Paul Vacca

Éditions de l'Observatoire



Dans ce petit livre de 100 pages, l'auteur nous livre ses réflexions sur les bienfaits du livre papier par rapport aux liseuses. A l'heure où l'on constate un regain pour la lecture, dont témoigne l'augmentation de la fréquentation des bibliothèques et librairies, ce livre est plein d'espoir pour sa survie, lui qui est en train de gagner son

match sur les liseuses. N'est-il pas agréable ce sentiment de progression, peu à peu, au fil des pages, lorsque le lecteur est tenu en haleine, à mesure qu'il se rapproche du dénouement ? Les liseuses qui peuvent avoir des vertus, notamment en termes de stockage d'ouvrages, nous confinent sur un écran, un de plus, avec pour tout choix littéraire les algorithmes des grands possesseurs du numérique.

Le livre s'échange, n'a pas de souci de batterie, de connexion, alors qu'échanger un e-book entre 2 marques de liseuses est impossible.

Avis aux amateurs et aficionados du papier ...

Françoise Joly

# Bibliothèque municipale

**Animations d'avril à juin**

Nombre de places limité

## > Lili Caillou

**Le samedi 1<sup>er</sup> juin à 10h30**

**18 mois – 4 ans**

Une marionnette, une comptine, des formulettes, des objets insolites qui s'animent le temps d'un conte... et l'histoire est dans le sac.



## > Conférence art L'art et les nouvelles technologies

**Le samedi 1<sup>er</sup> juin à 15h**

**Ado/adultes**

Le numérique et plus largement les nouvelles technologies ont permis l'avènement d'outils radicalement nouveaux dans l'art...



## ET TOUJOURS

## > L'Heure du conte

**avec Thomas Josse**

**le mercredi 24 avril, séance pour les centres de loisirs ouverte au public et le samedi 25 mai à 15h**

**dès 5 ans**

Thomas revient avec son sac plein de contes alors chut ! Ça va commencer...



## > Racomptines

**le samedi 18 mai à 10h30**

**pour les 0-3 ans**

Tous les deux mois les bibliothécaires vous invitent avec vos tout-petits autour d'histoires et de chansons.



## > Dictée

**le samedi 15 juin à 15h**

**dès 8 ans**

Venez vous amuser avec des mots étranges, des règles de grammaires tarabiscotées, des accords improbables. Des dictées pour revisiter notre langue et pour découvrir ses subtilités, tout cela dans la bonne humeur.



**Retrouvez notre programmation sur le site de la Ville !**

## > Le trop petit poucet

**Martine Camillieri • Seuil Jeunesse**

**À partir de 5 ans**

Il était une fois un couple de bûcherons très pauvre, qui n'arrivait pas à nourrir ses sept enfants. Parmi eux, il y en avait un qui s'appelait Poucet. Ses frères l'appelaient demi-portion car il était petit, bien trop petit. Ils l'écoutaient peu car il avait une bien trop petite voix. Mais, quand leurs parents les perdirent dans la forêt, le plus petit se montra aussi le plus futé... Une approche graphique forte qui détourne déchets et objets recyclés, voyage de Martine Camillieri au pays des contes.



## > La tresse ou le voyage de Lalita

**Laetitia Colombani – Clémence Pollet**

**Grasset Jeunesse • À partir de 8 ans**

Comme chaque matin, Smita démêle les cheveux de sa fille Lalita. Elle ne les a jamais coupés, ici les femmes gardent longtemps leurs cheveux de naissance, parfois toute leur vie. Elle divise la chevelure en trois mèches, qu'elle entrelace délicatement pour en faire une tresse. Mais aujourd'hui n'est pas un jour comme les autres, Lalita va entrer à l'école.

Adaptation jeunesse de la partie indienne du best-seller *La Tresse*, ce bel album au graphisme lumineux nous raconte la traversée de l'Inde de la petite Lalita et de sa maman Smita, nées Dalits, Intouchables.

Une formidable histoire de vie, de rébellion, de croyance et d'espoir, magnifiquement mise en images, qui ouvre la réflexion sur les différences sociales, la condition féminine et l'accès à l'éducation.



## > Les papillons de Risha

**Amarnath Hosany – Hong Fei**

**À partir de 8 ans**

Autour de Risha, petite fille muette, le monde est bruyant mais on n'y communique bien peu. Même dans sa famille où maman, papa et frerot sont absorbés par leurs écrans. Alors Risha, petite fille muette, se réfugie dans un monde imaginaire où ses doigts légers dialoguent avec les nuages.

Un soir, une panne d'électricité plonge le quartier dans l'obscurité. A la maison, plus de télé, plus de téléphone, plus d'ordinateur. Tout le monde est désespéré. Sauf Risha ! Elle allume une bougie et remue les doigts devant la lumière. L'ombre d'une petite chenille apparaît sur le mur, et bientôt surgit la silhouette d'un papillon.

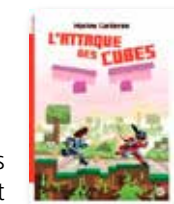


## > L'attaque des cubes

**Marine Carteron – Rouergue**

**À partir de 9 ans**

Depuis que le magasin Cubetout a ouvert ses portes, des événements très étranges se passent dans le quartier d'Antoine et Vénus. Toutes les personnes qui ont eu le malheur de passer dans cette boutique, dédiée au jeu vidéo Minecraft, en sont ressorties transformées... Comme zombifiées ! Et si Cubetout était une passerelle permettant à Minecraft de nous envahir ? Antoine et Vénus vont lâcher les manettes pour sauver le monde !



**Bibliothèque municipale**  
8 allée Robillard  
Tél. : 01 48 47 95 54

## Espace des Arts



## > PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

### 14<sup>ème</sup> Edition du Pavillons Jazz Festival

#### Les 17, 18 et 19 mai

VENDREDI 17 MAI 2019  
À 20H30

> **LES BLUE SERENADERS**  
en première partie



Les Blue Serenaders présenteront un programme diversifié et évocateur des multiples facettes du «jazz qui swingue», depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'au jazz manouche et depuis le ragtime jusqu'aux grands standards. Dynamisme et émotion garantis avec cette formation dont le dernier album a été salué par la critique et qui s'est illustré sur de multiples grandes scènes françaises ou étrangères.

> **BIRÉLI LAGRÈNE**



Un merveilleux musicien, un magicien de la guitare parmi les plus éblouissants, un «chorégraphe» de la six-cordes comme on les compte actuellement sur les doigts d'une main. Ce fils spirituel de Django Reinhardt, se produira en quartet à l'Espace des Arts avec notamment Costel Nitescu, notre violoniste favori du Pavillons Jazz festival. Un concert pour vous faire profiter d'un jazz aux sons manouches qui ne manquera pas de vous livrer une belle énergie, et un swing envoûtant.

>> **PAGE 24** Avril 2019

SAMEDI 18 MAI 2019  
À 20H30

> **HETTY KATE**  
en première partie



Hetty Kate, l'une des chanteuses de jazz les plus populaires en Australie, nous fait l'honneur de se produire sur notre scène après six albums et tournées en Nouvelle-Zélande, Grande-Bretagne, Hong Kong, USA...

> **THE AMAZING KEYSTONE 7tet**  
**Django Extended**



Après le succès de leurs différentes adaptations, The Amazing Keystone continue leur aventure pour un public en quête de découverte du monde Jazz et de toutes ses expressions ! Cette fois-ci, les artistes reviennent avec un projet centré sur la personnalité légendaire de Django Reinhardt, dans lequel ils interprètent, à leur manière, les plus grands succès du célèbre guitariste.

DIMANCHE 19 MAI 2019  
À 17H

> **ELLEN & PADDY**  
en première partie  
**Ella et Luis Tribute**

Un spectacle tout en complicité entre



la charmante suédoise, Ellen Birath et le fantasque irlandais, Paddy Sherlock, qui met en scène la rencontre entre Ella Fitzgerald et Louis Armstrong pour un show, tout en humour, par deux personnages charismatiques. Ils vous proposent une œuvre qui rend hommage, autour d'une musique généreuse avec une complicité déroutante qui a pour seul objectif : procurer bonheur et plaisir aux spectateurs !

> **MICHEL PASTRE BIG BAND**  
**Hommage à Count Basie**



À l'occasion des 20 ans du groupe, Michel Pastre et son big band viennent à l'Espace des Arts pour nous faire vivre une soirée jazz haute en couleurs! Composé de 16 artistes talentueux, cet orchestre aux sons voluptueux fait preuve d'une remarquable stabilité. C'est avec passion que ce big band honore la mémoire de Count Basie et fait revivre les chefs-d'œuvre de son orchestre, particulièrement ceux de ses premières périodes.

Configuration salle type  
« club de jazz »

Placement assis numéroté

29 € (tout public), 24 € (carte fidélité)  
10 € (jeune, enfant)



Plus d'infos sur notre site :  
[www.espace-des-arts.fr](http://www.espace-des-arts.fr)

Vous pouvez désormais acheter vos places de spectacles depuis notre billetterie en ligne :  
[billetterie.espace-des-arts.fr](http://billetterie.espace-des-arts.fr)



## RETRANSMISSIONS

En direct de l'Opéra Bastille de Paris

## > Lady Macbeth

**Mzensk Dmitri Chostakovitch**

opéra en 4 actes

Direction musicale : Ingo Metzmacher

Mise en scène : Krzysztof Warlikowski

Avec Dmitry Ulyanov, John Daszak, Aušrinė

Stundytė

Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris

3h30 dont 1 entracte / Présenté par Alain Duault / En langue russe, sous-titré en français

Contrairement à Lady Macbeth, Katerina Ismailova qui, dans la Russie profonde du XIX<sup>e</sup> siècle, tombe amoureuse d'un employé de son mari et sera finalement acculée au suicide. Elle est moins manipulatrice que victime d'une société violente et patriarcale. Krzysztof Warlikowski libère aujourd'hui la force de subversion de cette œuvre brûlante et scandaleuse, qui a marqué les premières années de l'Opéra Bastille.

**Mardi 16 avril 2019 à 19h30**



Enregistré à l'Opéra de Paris en décembre 2018

## > Cendrillon

**Rudolf Noureev**

ballet en 3 actes

Direction musicale : Vello Pahn

Chorégraphie : Rudolf Noureev

Musique : Sergueï Prokofiev

Le célèbre conte de Charles Perrault, mis en musique par Sergueï Prokofiev, est transposé dans un décor de cinéma où se succèdent les références aux héros du 7<sup>e</sup> art américain. Rudolf Noureev propulse sa Cendrillon sous les sunlights hollywoodiens. Avec un producteur pour «fée marraine» et un acteur vedette comme prince charmant, elle échappe à son destin misérable et voit ses rêves s'accomplir.

**Jeudi 6 juin 2019 à 19h30**



## CINÉMA

## > Un cinéma de qualité pour tous !

**CARTE DE CINÉMA à 41 €**

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1€ pour l'achat de la 1<sup>ère</sup> carte).

**TARIFS CINÉMA**

Tout public : 6,80 € • Carte adhérent/fidélité : 5 €

Senior : 5 € • Enfants (-12 ans) : 4,10 €

**Le mercredi tarif réduit, la place tout public est à 5 € !**

## > RETOUR EN IMAGES

- Ciné Japon autour du film LA SAVEUR DES RAMEN + repas 16/11/18
- Ciné Rencontre autour du film AMANDA, en présence du réalisateur Mikhaël Hers 16/12/18
- Ciné Goûter Spécial Noël autour du film MIMI ET LISA LES LUMIÈRES DE NOËL 12/12/18



## EXPOSITIONS

## > ANAÏS BALU-EMANE

**Art conceptuel**

L'Espace des Arts, a le plaisir de présenter l'exposition d'une jeune étudiante des Beaux-arts de Paris : Anaïs Balu-Emane. Cette exposition vous proposera d'entrer dans l'univers de cette jeune artiste.

Cette exposition fait partie d'un nouveau projet soutenu par l'Espace des Arts, qui donne l'opportunité à deux jeunes étudiantes, de monter une exposition en autonomie. Ainsi, l'organisation et la communication de l'exposition sont prises en charge par Alaïs Coupry, étudiante en Histoire de l'art à Paris-Sorbonne. Ce projet a pour finalité de valoriser la création artistique de jeunes et l'émergence de nouvelles initiatives.

**Du 4 au 12 mai 2019**

**Vernissage le vendredi 3 mai à 19h**



## > GRAND FORMAT

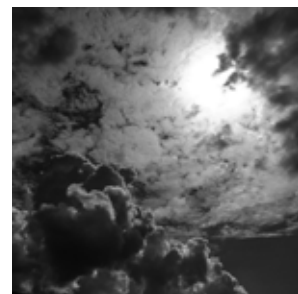
« Inspirations ... »

**Photographie**

Les photographes du Photo Club Pavillonnais vous proposent de les suivre dans les pas des pionniers et des géants de la photo, s'inspirant de leurs sujets, de leurs regards et même de leurs techniques, qui depuis 1900 ont marqué le monde de la photo. Des sujets, des regards et des techniques revisités à l'heure du numérique.

**Du 1<sup>er</sup> juin au 9 juin 2019**

**Vernissage le vendredi 31 mai à 19h**



## Infos pratiques

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : [espacedesarts@wanadoo.fr](mailto:espacedesarts@wanadoo.fr)

Suivez nous sur les réseaux sociaux : Facebook (Espace des arts93) et Twitter (Espacedesarts93)

• Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet : [www.espace-des-arts.fr](http://www.espace-des-arts.fr)

• Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

Si vous souhaitez recevoir notre newsletter mensuelle, n'hésitez pas à nous envoyer un mail : [espacedesarts@wanadoo.fr](mailto:espacedesarts@wanadoo.fr)





## Brocantes Dimanche 2 juin et lundi 10 juin 2019

Deux brocantes sont organisées sur la Ville :

- Dimanche 2 juin 2019 : place de la Basoche et rues adjacentes
- Lundi 10 juin 2019 : avenue de Chanzy

### > Brocante de la Basoche :

Dimanche 2 juin 2019

#### Inscriptions :

- > téléchargement du bulletin sur le site de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)
- > retrait du bulletin à l'accueil de l'Hôtel de ville

#### Modalités d'inscriptions :

Bulletin à retourner, accompagné du règlement et des documents demandés, **avant le vendredi 3 mai 2019**, à l'accueil de l'Hôtel de ville des Pavillons-sous-Bois. (les demandes sont regroupées et transmises ensuite à l'association des commerçants Mairie-Basoche)

**Tarif :** 20€ les deux mètres.



### > Brocante - vide grenier - Chanzy

Lundi 10 juin 2019

#### Inscriptions :

- > [www.egs-sa.com](http://www.egs-sa.com)

#### Modalités d'inscriptions :

Bulletin à retourner, accompagné du règlement et des documents demandés, **avant le lundi 27 mai 2019** à la Société EGS Service brocante des Pavillons-sous-Bois 33 ter, rue Lécuyer 93400 SAINT-OUEN ou renseignements [www.egs-sa.com](http://www.egs-sa.com)

**Tarif :** 12€ le mètre linéaire - minimum 2 mètres - par module de 2 mètres



## Audrey Hentsch : une tragique disparition



C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès d'Audrey Hentsch, le vendredi 29 mars 2019, dans un dramatique accident de la route.

Cette terrible nouvelle a suscité une vive émotion et un profond chagrin dans toute la Ville.

Audrey était âgée de 44 ans, beaucoup d'entre nous la connaissait ; elle a grandi aux Pavillons-sous-Bois, puis travaillé dans les centres de loisirs avant de rejoindre l'Association d'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois où elle était directrice.

Enfant, elle était espiègle et intrépide et elle avait déjà beaucoup d'amis. En grandissant, elle est devenue une jeune femme pétillante et dynamique.

Chacun s'accorde à dire qu'elle était d'une profonde gentillesse, d'un optimisme communicatif, toujours prête à rendre service. Elle aimait les gens.



Maman de Jade, elle a noué avec sa fille un lien unique et fusionnel ; lorsqu'Audrey participait à des animations, Jade l'accompagnait et on ne pouvait qu'admirer leur grande complicité.

Son travail l'amenait à rencontrer beaucoup de familles ; elle était très proche d'elles et cela allait bien au-delà de la relation de travail. C'était un véritable lien d'amitié qu'elle instaurait avec chacun d'entre eux, enfants et parents.

Nous garderons affectueusement le souvenir d'une belle personne enthousiaste, enjouée et généreuse.

Nous adressons nos plus sincères condoléances, à sa fille adorée Jade, à sa famille, à ses amis et à tous les membres de l'ASP qui ont toujours beaucoup compté à ses yeux.

## Münstermaifeld Les Pavillons-sous-Bois : bientôt la signature du jumelage



**Le vendredi 3 mai**, la ville des Pavillons-sous-Bois accueillera la délégation allemande de Münstermaifeld pour la signature du jumelage. A cette occasion, tous les Pavillonnais sont invités à **un concert** d'une trentaine de minutes, à 16h à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où l'organiste jouera sur le nouvel orgue de l'église, conçu en Allemagne.

Pour mémoire, le 19 octobre 2018, le Maire des Pavillons-sous-Bois, Katia Coppi et le Maire de Münstermaifeld, Claudia Schneider, ont signé à Münstermaifeld, en Allemagne, le Serment d'Amitié entre les deux villes sous la forme d'un accord de jumelage.

## Festival Folklorique Portugais

L'association Franco-Portugaise Casa de Tras Os Montes organise un **Festival Folklorique le dimanche 16 juin 2019**, à partir de 14h, sur le Parvis de l'Hôtel de ville.

Dès 12h, une restauration de spécialités portugaises sera proposée : cochon à la broche, poulet, poitrine, merguez, sardine, frites.

Groupes : Casa de Tras Os Montes Cravos Durados des Pavillons-sous-Bois, Alegria Do Minho de Vigneux, Lembranças de Agueda de Cachan, Dancas e Cantares Do Minho de Stains, Aventoreiras de Thiais, Os Minhotos Unidos de Noisy-le-Sec, Alegrias Dos Imigrantes de Montfermeil, Os Bombos Alegres des Pavillons-sous-Bois.



# Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais

## Léonard de Vinci (1452-1519)

Il y a 500 ans disparaissait ce « visionnaire », « l'inventeur de génie » ; les qualificatifs ne manquent pas pour désigner cet artiste de la Renaissance italienne qui suscite un engouement et une passion hors du commun dans tous les pays. Aujourd'hui encore, une nouvelle théorie, émanant de scientifiques britanniques, attribuerait le sens de la perspective à son supposé strabisme... Touche-à-tout doué, Vinci n'a cessé de s'étonner et de s'interroger sur tout ce qui l'entourait.

Né le 15 avril 1452, à Vinci (Toscane), et élevé par son grand-père, il entre dans l'atelier de Verrocchio, grand artiste qui fait pratiquer la peinture, la sculpture, mais aussi l'orfèvrerie, la menuiserie, l'ingénierie et la mécanique à ses élèves à Florence. Il est remarqué par le maître qui lui a demandé de terminer un tableau « *Le baptême du Christ* ».

Le premier dessin, à la plume, de Léonard « *Paysage de la vallée de l'Arno* » en 1473, révèle sa curiosité pour la nature, ses collines, ses fleurs, ses cours d'eau.

S'il n'a pas fait d'études, son sens aigu de l'observation, sa curiosité pour la nature et toute forme de vie, ses lectures, lui ont permis de se pencher sur des « mystères » (comment voler, comment aller sous l'eau, comment construire un pont tournant...), et de concevoir des machines. Il s'intéresse à l'astronomie, la botanique, la géographie, l'anatomie, la physique, la mécanique, l'architecture...

En 1478, il commence des carnets dans lesquels il écrit des notes (quelquefois dans un langage codé – parce qu'il est gaucher ?) sur l'art militaire, et fait des dessins de machines, et tout ce qu'il voit et qui l'intrigue.

En 1482, il offre ses services au duc de Milan, Ludovic Sforza et lui montre ses projets de machines militaires et d'ingénierie sur terre, sur eau, dans les airs.

En 1491, il recueille un jeune garçon, Salai, qui lui sert de domestique, de confident, de garçon de courses ; c'est la période où il opère des dissections de cadavres pour découvrir les mécanismes de la vie.

Il retourne à Florence en 1503, revient à Milan en 1506, puis répond à l'appel

du pape Léon X pour se rendre à Rome en 1513.

Pendant toutes ces années, il peint. S'il représente surtout des scènes religieuses, comme il est d'usage à l'époque, comme « *l'Annonciation* » (1475), « *l'Adoration des mages* » (1481), « *la Vierge aux rochers* » (1486), « *la Cène* » (1498), « *Saint Jean Baptiste* » (1516), ou bien des « *Madones* », mais aussi des commandes pour des palais, ou des particuliers comme « *Isabelle d'Este* » (1500), ou la tant renommée « *Joconde* » (1506), et met au point la technique du Sfumato dont le secret n'est toujours pas percé. En observant les oiseaux, il invente des machines volantes, et de là, s'interroge sur l'anatomie animale et humaine (« *l'Homme de Vitruve* » - 1490).

Quand François I<sup>er</sup> monte sur le trône de France en 1515, il souhaite la présence de Léonard de Vinci, qui arrive à Amboise, à 64 ans, avec trois toiles majeures, dont « *La Joconde* ». Il lui demande d'organiser des fêtes somptueuses dans son château, d'animer des automates, et lui confie un projet de ville nouvelle, censée être capitale de France, Romorantin (Loir et Cher).

C'est au Clos Lucé, manoir relié au château d'Amboise par des souterrains, que Léonard de Vinci finit sa vie, complétant ses notes, dessins, calculs, plans et traités, mais sa paralysie du bras droit l'empêche de mettre totalement de l'ordre dans ses treize mille feuillets.

Il meurt le 2 mai 1519. Son corps est inhumé dans l'église Saint-Florentin d'Amboise, mais celle-ci étant détruite pendant les guerres de Religion, il ne reste aujourd'hui aucune trace de Léonard de Vinci... Une énigme de plus ! •



Renseignements :  
Tél. : 01 48 48 37 44

## Horizon cancer : SOS Bénévoles

**V**ous êtes dynamique, compréhensif(ve), optimiste, doté(e) d'esprit d'initiative.

Les contacts humains, le travail en équipe sont vos atouts, venez rejoindre la sympathique équipe de bénévoles pour soutenir et reconforter les personnes atteintes du cancer.

Nous leur rendons visite dans les centres hospitaliers et les appelons au téléphone

régulièrement dans toute la France. Notre philosophie : la joie, la bonne humeur et l'amitié.

### Contact

36ter rue du Général de Gaulle

93370 MONTFERMEIL

Tél. : 01 43 32 79 77

horizon-cancer@wanadoo.fr



## Les rendez-vous du Club Yvonne de Gaulle

Le Club Yvonne de Gaulle est un Club de loisirs qui accueille les personnes ayant du temps libre, dès 50 ans, tous les jours du lundi au vendredi : de 14h à 18h en été et de 13h 30 à 17h30 en hiver, au 39 allée Jean-Baptiste-Clément.

### > AVRIL

- Mercredi 17 - LOTO
- Jeudi 18 - Esthétique
- Mercredi 24 - Opérette au Club
- Jeudi 25 - Marche
- Vendredi 26 - Café littéraire au club « Littérature Allemande »

### > MAI

- Jeudi 9 - Bowling
- Lundi 13 - Tournoi de Belote
- Mercredi 15 - Bal au Club
- Jeudi 16 - Soirée dansante sur le thème de la Mer.
- Dimanche 19 - Théâtre des nouveautés *COMPROMIS*
- Mardi 21 - Assemblée Générale.
- Mercredi 22 - Tournoi de Pétanque
- Jeudi 23 - Ecole Hôtelière de Dugny

### > JUIN

- Mercredi 5 - Bal au Club
- Jeudi 6 - Marche
- Mercredi 12 - LOTO
- Jeudi 13 - Esthétique
- Jeudi 13 - Sortie Ferme de Rutel.



**Club Yvonne de Gaulle**

39 allée J.B. Clément Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 25 02

Courriel : cydg@orange.fr

Site : <http://clubyvonedegaulle.monsite-orange.fr/>

## Une exposition pour célébrer la paix

L'année 2018 a été marquée par les célébrations de la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette année, la Ville a souhaité mettre à l'honneur la paix.

**Du 18 au 28 juin 2019**, plusieurs expositions et temps forts se dérouleront sur la Ville.

- **Mardi 18 juin à 18h30** : inauguration de la stèle commémorant la bataille de Bir Hakeim
- **Mardi 18 juin à 19h**, place Charles-de-Gaulle : commémoration de l'Appel du 18 juin

- **Mardi 18 juin à 19h30**, vernissage de l'exposition sur la paix à la salle Mozart de l'Espace des Arts.
- **Du 18 au 28 juin, à l'Espace des Arts** : Tableaux réalisés par Jackie Simonin sur la vie du Général de Gaulle ; cartes postales, timbres et monnaie par le Cercle Philatélique Pavillonnais ; la SHRPA présentera des revues anciennes, *L'illustration* et des photos sur le traité de Versailles ; le Photo Club exposera des soldats de plomb et des figurines.





# Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE / CENTRE SOCIAL

## > Pâques en famille

**Samedi 20 avril 2019 de 11h à 19h**  
**APJC,**

Fêtez Pâques en famille et participez à une chasse aux œufs, tout en découvrant les animaux de la ferme de la Bergerie Nationale de Rambouillet (traite des vaches et atelier de soins aux animaux).

Départ à 11h en car et retour vers 19h.  
N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique!

- Tarif - enfant : 4€ / adulte (à partir de 13 ans) : 6€

## > ESPACE JEUNES

**Ados 11-14 ans**

L'APJC accueille les jeunes les samedis, de 14h à 18h, en période scolaire. Au programme : atelier cuisine, jeux collectifs & sportifs, jeux de réflexions... Le programme est disponible à l'accueil de l'APJC.

## > Vacances de printemps du 23 avril au 3 mai 2019 du lundi au vendredi (horaires variables selon les activités)

Nous vous proposons des sorties, des jeux sportifs, ... Il y aura des temps de décisions collectives où les jeunes pourront exprimer leurs attentes et envies pour les vacances. Le programme sera disponible début avril. Le nombre de places est limité.

## > Club escapades et découvertes

Le club vous propose les visites suivantes :

- Crue de 1910, le jeudi 2 mai 2019,
- Bords de Marne, le jeudi 6 juin 2019.

## > Ça me dit du jeu

**Tout public à partir de 7 ans**  
**Samedi 4 mai 2019 à 14h - APJC**

Seul(e), en famille ou entre amis, venez découvrir de nouveaux jeux dans une ambiance ludique. Cet après-midi sera animé par le club «Le Nain Porte Quoi». Bonne humeur garantie !

- Tarif - tout public : 2€
- adhérent APJC : 1€
- Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

## > Journée de l'Europe



**Tout public**

**Jedi 9 mai 2019 à partir de 18h - APJC**  
Venez déguster des spécialités européennes et mettre à l'épreuve vos connaissances de façon ludique !

Nos volontaires européens ont hâte de vous rencontrer et de partager leurs cultures avec vous.  
Entrée libre.

## > Jazzy cookiz

**Adultes**

**Samedi 11 mai 2019 à 20h30 - Bar'Ouf**  
dîner-spectacle animé par les Cookiz

« Profitez d'un dîner au son des standards Jazz. Entre classique et modernité, une soirée pour vous faire découvrir ou redécouvrir Franck, Aretha, Nina, Ella et autres Michael, Melody... »

- Tarif - Tout public : enfant 10€ / adulte 20€ - à partir de 13 ans.
- adhérent APJC : enfant 8€ / adulte 16€ - à partir de 13 ans.
- Service garde d'enfants proposé pour la soirée.

## > 18<sup>ème</sup> Salon de Printemps

**Tout public**

**Du 18 au 26 mai 2019 - Galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts**

Retrouvez la richesse des œuvres réalisées par les artistes des ateliers dessin-peinture de l'APJC (enfants/ados/adultes) sur le thème «Ombres et lumières». Vernissage le vendredi 17 mai 2019 à 18h30.

Entrée libre.

## > Stage Salsa /Lindy hop

**Adultes**

**Samedi 18 mai 2019 de 15h à 18h**

Vous avez envie d'apprendre la Salsa et le Lindy Hop ? Vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner, découvrir une nouvelle danse ? Venez participer aux stages organisés par le club Danses à deux et en ligne.

- Tarif : 18€

## > Histoires Pavillonnaises

**Tout public**

**Samedi 18 mai 2019 à 20h30 - Bar'Ouf**

La compagnie de l'Île de la tortue vous propose un spectacle relatant des anecdotes de la vie quotidienne aux Pavillons-sous-Bois.

- Tarif - tout public : 7€
- adhérent APJC : 5€

## > Atelier fabrication de confitures

**Tout public**

**Samedi 18 mai 2019 de 13h30 à 18h - Bar'Ouf**

Venez cueillir des fraises et fabriquer vos confitures dans une ambiance conviviale. Départ à 13h30 de l'APJC pour la cueillette de Rutel (trajet effectué avec le minibus de l'APJC).

Retour à l'APJC vers 16h30 et début de la fabrication de la confiture.

- Tarif - tout public : 7€ / adhérent APJC : 5€

## > Représentation Ateliers Théâtre de l'APJC

**Tout public**

**Vendredi 7 juin 2019 à 19h - Bar'Ouf**

Venez découvrir la création originale des groupes de théâtre senior et ados de l'APJC. Nous vous attendons nombreux !  
Entrée libre.

## > Dancing cookiz

**Adultes**

**Samedi 8 juin 2019 à 20h30 - Bar'Ouf**

soirée dansante animée par les Cookiz  
« Le printemps arrive !!! Rendez-vous sur la piste de danse pour bouger sur des airs pop, rock, disco, et pourquoi pas valse ou salsa. Tenue décontractée exigée et bonne humeur garantie ! ».

- Tarifs - tout public : enfant 7€ à partir de 13 ans. adulte 10€
- adhérent APJC : enfant 5€ à partir de 13 ans. adulte 8€ (une boisson offerte)

## > Baignoires de l'Ourcq

10<sup>ème</sup> anniversaire

**Ados/adultes**

**Dimanche 30 juin 2019**

Si vous rêvez de naviguer sur le canal de l'Ourcq dans une embarcation peu commune, inscrivez-vous à notre course de baignoires ! Convivialité et amusement garantis ! Pour ceux qui n'ont pas de baignoire disponible, l'APJC vous en prête une ... Vous n'avez plus d'excuses, alors inscrivez-vous ! Informations et inscriptions auprès de Corentin : animationloisirs@apjc.org



Retrouvez nous sur le site internet de l'APJC et sur Facebook !  
Renseignements

et inscriptions : 01 48 02 07 79  
23 allée Etienne-Dolet  
Les Pavillons-sous-Bois  
Site Web : [www.apjc.org](http://www.apjc.org)  
Courriel : [infos@apjc.org](mailto:infos@apjc.org)



## Activité Plogging dans les rues des Pavillons-sous-Bois

La 2<sup>ème</sup> édition plogging, s'est déroulée au début de l'année ; malgré le froid, les participants ont marché, trottiné, couru, porté et ont ainsi collecté 60kg de déchets, entre le Stade de l'Est et le canal de l'Ourq.

Les sections Basket et Athlétisme du SEP étaient présentes ainsi que des Pavillonnais non-licenciés, passionnés par le sport et sensibles à notre environnement.

Un grand merci à Emma, Inès, Caroline, Christelle, Sandra, Melissa, Vanessa, les 2 Stéphanie, les 2 Nathalie, Laurent, Aurore, Miguel, Vincent, Micheline, Diam, Ghislaine, Cécile sans oublier Muriel, Sophie, Jean-Pierre et Agnès du SEP Omnisports, bien-sûr Jérémy, l'organisateur. La Ville a participé à cette action éco responsable en mettant à disposition le matériel nécessaire à la collecte.

Rendez-vous est pris, pour la prochaine, sous le soleil cette fois !



## Tournoi de Mölkky aux Pavillons-sous-Bois

Samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 - Stade Léo Lagrange

**D**e retour de l'Open de France qui s'est déroulé cette année dans la petite ville de Poiré-sur-Vie, en Vendée, le club de Mölkky des Pavillons-sous-Bois *Les Quilleurs d'Elite* organise son second tournoi annuel ouvert à tous.

Il se déroulera le **samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 à partir de 10h** (début émarquement 9h30), au Stade Léo Lagrange, pour une journée complète, placée sous le signe du Mölkky et de la compétition. Ce tournoi est ouvert à tous, amateurs, novices, débutants au Mölkky ou joueurs confirmés. Venez passer une belle journée en notre compagnie pour vous tester en duo. Le binôme constitué ne requiert aucune limite d'âge, parents, grands-parents, enfants, amis, c'est l'occasion pour vous, de partager un moment de complicité et de convivialité !

L'inscription pour le tournoi est de 5€ par personne, soit 10€ pour l'équipe en doublette. Des lots seront remis aux finalistes et aux vainqueurs !

Le club proposera sur place boissons et gâteaux tout au long de la journée. Pour le déjeuner, l'île de la Réunion sera mise à l'honneur avec une spécialité réunionnaise qui sera proposée sur réservation. Au menu, le traditionnel rougail saucisse (ou repas de substitution pour les végétariens) au tarif de 4 € la portion ! Les inscriptions et réservations sont ouvertes !

**Contactez-nous** par mail à l'adresse suivante :

lesquilleursdelite@hotmail.fr, en précisant le nom, prénom du chef d'équipe, le nom de l'équipe et en indiquant un numéro de téléphone. Précisez également pour le repas du midi et si régime particulier.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à Liker la page Facebook du club «Les Quilleurs d'Elite Mölkky Club Les Pavillons-sous-Bois». Nous sommes également joignables par téléphone au **06 30 28 44 63**.



**TOURNOI DE MÖLKKY  
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS  
2ème EDITION  
SAMEDI 1er JUNI 2019**

TOURNOI EN DOUBLETTE  
(OUVERT À TOUS)  
5€ PAR PERSONNE  
ACCUEIL DES PARTICIPANTS DES 9h30

LOTS À BÂNER  
RESTAURATION & BUVETTE SUR  
PLACE

ADRESSE:  
STADE LÉO LAGRANGE  
22 Avenue André France  
95520 Les Pavillons-sous-Bois

Inscription uniquement par mail  
lesquilleursdelite@hotmail.com  
Plus d'informations sur notre page Facebook :  
Les Quilleurs d'Elite Mölkky Club Les Pavillons-sous-Bois

**LES QUILLERS D'ÉLITE**  
MÖLKKY CLUB  
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



**Les Quilleurs d'Elite**  
Mölkky Club Les Pavillons-sous-Bois  
Président de l'association : Fabien MIGNOT  
Courriel : [lesquilleursdelite@hotmail.com](mailto:lesquilleursdelite@hotmail.com)  
Tél. : 06 30 28 44 63 / 06 61 90 14 80

# Cérémonie des mérites sportifs 2019

Tous les deux ans, la Ville met à l'honneur les sportifs locaux qui ont fièrement représenté leur club et les couleurs des Pavillons-sous-Bois, ainsi que les bénévoles qui ont à cœur d'animer la vie associative.

## PALMARÈS 2019

Salim BEKRI  
SEP Judo



Equipe U15 Filles  
SEP Basket



Johan MARBOT  
SEP Cyclisme



Muriel VALADE  
SEP Athlétisme



Pierre-Maxime HENTSCH  
SEP Football



Youri GIRARD  
SEP Tennis



Elodie NONOTTE  
BCP Badminton



Neji TRABELSI  
SEP Judo



Antonella LEBOEUF (Absente le jour de la cérémonie) • BCP Badminton / Salim BEKRI • SEP Judo /  
Pierre-Maxime HENTSCH • SEP Football / Youri GIRARD • SEP Tennis / Elodie NONOTTE  
Déborah DAIGNE • SEP Basket / Jean-Pierre GUINEBERT • SEP Cyclisme /  
Fabien MIGNOT • Club de Mölkky / Sophie DUBO





Cédric BEDOUET  
SEP Tennis de Table



Déborah DAIGNE  
SEP Basket



Jean-Pierre GUINEBERT  
SEP Cyclisme



Equipe féminine  
SEP Pétanque



Sébastien THIERCELIN  
SEP Athlétisme



Fabien MIGNOT  
Club de Mölkky



Sophie DUBOSC  
SEP Tennis



Bernadette BENMEDAKHENE  
SEP Tennis



Sophie DUCA  
SEP Omnisports



Equipe U15 Filles • SEP Basket / Johan MARBOT • SEP Cyclisme / Muriel VALADE • SEP Athlétisme  
E • BCP Badminton / Neji TRABELSI • SEP Judo / Cédric BEDOUET • SEP Tennis de Table  
Equipe féminine • SEP Pétanque / Sébastien THIERCELIN • SEP Athlétisme  
SC • SEP Tennis / Sophie DUCA • SEP Omnisports

## SEP BADMINTON

➤ Les vétérans du Badminton Club Pavillonnais et Raincéen nous ont fait rêver cette saison.

Ténacité et robustesse collent à la peau de cette toute jeune équipe de vétérans, entrée en lice dans le championnat départemental en novembre 2018. Après 9 victoires et un match nul au compteur, les 13 joueurs âgés de 35 à 54 ans accèdent à la première marche du podium. Merci à Pierre, Jean-Marc, Axel, Karim, Pascal, Albin, Nicolas, Benoît, Toni, Xavier, Denis, Christophe et le capitaine Gilles de nous avoir fait vibrer.

## SOLDES SUR LES LICENCES

Depuis le mois de janvier 2019, le club propose aux futurs adhérents des inscriptions pour la demi-saison. Vous pourrez bénéficier d'une réduction sur votre cotisation (100 € au lieu de 150 €) et pratiquer pleinement le badminton en loisir ou en compétition sur les trois gymnases jusqu'aux vacances d'été. N'hésitez pas à passer aux horaires des entraînements et télécharger le dossier d'inscription sur le site internet.



➤ Cécilia Courtinard amorce son décollage

Trois podiums sur ses trois derniers tournois. Finaliste en simple Dame au tournoi de Courcouronnes, troisième aux départementaux en simple dame et vainqueur en mixte à Compiègne dans la catégorie P.



Contact : Tél. : 06 10 62 41 27  
 Courriel : [bcpr93@gmail.com](mailto:bcpr93@gmail.com)  
 Site Internet : [www.bcpr93.fr](http://www.bcpr93.fr)

## SEP BASKET

## Quelques nouvelles de la section **basket**

Honneur aux équipes qui évoluent en Région : les jeunes filles minimales de la section Basket font une saison remarquable de volonté. Actuellement classées dans les premières places de leur poule, elles ont toutes les chances de se maintenir à ce niveau. Les seniors garçons sont, eux aussi, très bien classés dans une poule extrêmement homogène, où le 5<sup>ème</sup> est à 2 points du 2<sup>ème</sup>, mais aussi à 2 points du 10<sup>ème</sup>. Ils attendent le soutien des pavillonnais afin de conforter leur place dans cette élite. Venez nombreux les samedis de match, vous serez sûrs d'assister à une rencontre de qualité. Les autres catégories évoluent toutes en départementale avec des fortunes diverses.

Un petit mot concernant les babies nombreux cette année. C'est dans une ambiance joyeuse et sportive qu'ils ont accueilli à Lino Ventura pour leur plateau annuel, 80 mini-basqueteurs garçons et filles issus des clubs environnants du département. Après avoir participé à une fête magnifique et à divers ateliers, toutes et tous ont été récompensés par le

CD 93 basket-ball. (Voir les photos sur notre site [sep-basketball.clubéo.com](http://sep-basketball.clubéo.com)) ou sur la page Facebook : SEP Basket, où l'on peut retrouver toutes les infos sur la section basket.



## SEP TENNIS

# Les stages du SEP Tennis pendant les vacances, les jeunes en raffolent !

Apprendre et/ou progresser au tennis, avec des activités multisports, sorties et compétitions pédagogiques, voici la clé du succès des stages du SEP Tennis.

## > Du mardi 23 avril au vendredi 26 avril

(pendant 4 jours), faites vivre ce stage extraordinaire à votre enfant. Trois formules proposées :

- **Tennis 1h30** par jour de 10h30 à 12h30, TARIF : 56€
- **Formule ½ journée** de 9h à 12h : multisports (1h30) + tennis (1h30), TARIF : 84€
- **Formule journée complète** de 9h à 17h : formule ½ journée + repas inclus à la cantine + 2 sorties (accrobranche, laser game, cinéma, jump park, et bien d'autres) + 2 tournois, TARIF : 112€.

À partir de 6 ans, débutants acceptés, prêt de matériel, remise famille 10% (par enfant à partir du 2<sup>ème</sup>).

Stage du SEP Tennis, on y vient une fois, on n'en repart pas.



Contact : [contactseptennis@gmail.com](mailto:contactseptennis@gmail.com)  
ou bien Christophe au 07 83 65 28 98.

## SEP JUDO

# La langue anglaise à l'honneur

*C'est une grande nouveauté : cette année, un stage de judo, entièrement dispensé en langue anglaise, a été organisé par le Comité Judo 93 au Dojo Michel Declève le week-end du 5 et 6 janvier 2019, de 9h à 17h, sous la direction de l'expert technique international Darcel YANDZI, 6<sup>ème</sup> Dan. 60 stagiaires ont participé, accueillis par Maité, la secrétaire générale du Club.*

## > Darcel YANDZI

En 1993, il devient Champion d'Europe et médaillé de bronze au Championnat du Monde à Hamilton au Canada en - 78 Kg ; seuls deux autres champions français monteront sur le podium (Stéphane Traineau et David Douillet).

Six fois sur les podiums nationaux en 1<sup>ère</sup> division, dont trois pour l'Or !

Le stage était ouvert à tous les licenciés de la FFJDA à partir de Minimes et sans limite d'âge.

## > PROGRAMME :

- Préparation physique, Ne-Waza (travail au sol), Tachi-Waza (technique debout), Randori (combats d'entraînement), arbitrage.
- Enseignement du lexique du Judo en anglais par un professeur diplômé. Trois jeunes adhérents du SEPJ étaient présents pour profiter de cet événement : deux Benjamins, Enzo Boudiaf et Florian Lavie et un Minime Salim Bekri.

## > Retour sur les expériences des participants

« C'était dur, mais ça m'a plu ! J'ai rencontré plusieurs difficultés par rapport aux entraînements du club, mais appris beaucoup de choses et que pour être un Champion, il faut travailler beaucoup à l'entraînement... »

*Pour moi, cela restera une bonne expérience que j'aimerais bien renouveler »*

**Enzo**

« Nous sommes arrivés au Dojo et après, ils nous ont demandé notre prénom, nom de famille et club. Après on est tous allé courir 20 minutes le long du canal de l'Ourcq. Ensuite, on s'est changé en Kimono (Judogi) puis on a couru sur les tapis (Tatami) et travaillé sur deux techniques de projection (Sasae-Tsuri-Komi-Ashi & Ippon Seoï Nage). Après le repas on a eu cours d'Anglais/Judo et terminé sur les déplacements. » **Florian**



Contact : [contact.sepj@gmail.com](mailto:contact.sepj@gmail.com)  
Site : [www.sep-judo.fr](http://www.sep-judo.fr)  
Tél. : 01 41 55 03 24

« Merci de m'avoir sélectionné pour le stage, il était très instructif et j'ai pu me perfectionner sur certaines techniques. » **Salim**



## ➤ Le rassemblement est vital

L'élection à la Présidence de la République, s'est faite en 2017 sur un véritable tour de passe-passe, la suppression de la taxe d'habitation, qui retire aux communes ce lien direct avec les citoyens. Cette promesse de campagne qui devait coûter 7 milliards d'euros, nous coûtera, en réalité, 20 milliards d'euros. Or, l'augmentation de la TIPP, Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers, qui aurait dû rapporter 3 milliards, a déclenché la révolte des gilets jaunes, et a donc été retirée rapidement, sans pour autant calmer la fronde. Il reste donc à trouver 13 milliards d'euros pour financer cette promesse du Président de la République. Nous ne pouvons imaginer qu'en 2019 le gouvernement se permette de créer un impôt nouveau de cette importance. Il y aura augmentation du déficit chaque année, tant que l'on ne trouvera pas un financement pérenne. Une fois encore, c'est un report, sur les générations futures, du paiement des promesses présidentielles afin d'éviter de faire des économies.

Cette révolte contre trop d'impôts, nous la comprenions, elle était en phase avec l'ensemble de la population. Mais il faut savoir arrêter un mouvement, et la violence ne peut, en aucun cas, trouver une quelconque justification. Nous sommes dans une démocratie représentative et seules des élections peuvent décider de l'avenir du pays. Or, dans les 5 ans qui viennent, nous aurons 11 tours d'élections, ajouter des référendums oui, mais à très petites doses, cela a un coût, et malheureusement les électeurs répondent rarement aux questions posées. Ne retombons pas dans les travers de la Quatrième République qui avaient bloqué la France en la conduisant à la faillite. La Constitution de la Cinquième République est équilibrée, elle évite les problèmes que rencontrent bien de grandes Démocraties (Angleterre, Allemagne, Etats-Unis, Italie, Espagne), elle n'est probablement pas parfaite, mais les évolutions apportées n'ont pas été toutes géniales (le quinquennat).

Un des piliers est tout de même ces corps intermédiaires que le Président de la République n'a pas cessé de fustiger, ce qui explique en partie la crise actuelle.

Le grand débat a donné au Président de la République une large tribune durant ces deux mois passés, et va fausser gravement les élections européennes. La multiplicité des courants politiques va balkaniser notre Démocratie, et laisser au Président de la République toute latitude. C'est uniquement dans l'union et le rassemblement que l'alternance peut avoir lieu et Les Républicains sont seuls à être crédibles pour modifier profondément la politique menée et commencer, enfin, à faire des économies dans les dépenses de l'Etat.

**Les élus de la Majorité municipale**

## ➤ Orientations budgétaires 2019 : critique et autosatisfaction pour la majorité. Où est le lézard ?

Deux visions de notre ville et deux gestions des finances s'opposent. Même refrain : la majorité municipale se lamente sur la situation financière et la présentation des finances locales se veut alarmiste. Elle qui gère la ville depuis 24 ans, n'assume pas la situation et son propre héritage, et s'exonère en accablant tous les autres, les gouvernements successifs, et en attribuant la baisse de la croissance au mouvement des Gilets jaunes. La Dotation Globale de Fonctionnement est quasi stabilisée, mais la majorité omet de préciser toutes les subventions qu'elle perçoit, de la Métropole, du Grand Paris, de la Région, du Département, de la CAF...

La vision de la majorité est une vision à court terme, où on s'auto-satisfait des investissements minima, et de ce qui est incontournable pour tout exécutif : les écoles. Des marges de manœuvre demeurent, consécutives aux augmentations des impôts locaux de 8% de 2016 et 2017, que nous avons refusées et qui continueront de peser sur le

pouvoir d'achat. Les marges de manœuvre s'expliquent aussi par les travaux qui ne sont pas faits, ou insuffisamment, en voirie et dans les bâtiments publics, et par les postes d'agents municipaux vacants depuis des années, dans différents services, comme la filière technique. Dans la police municipale, seuls quelques postes des 20 emplois ouverts sont pourvus. Des économies d'au moins 500 000 euros par an sur les charges de personnel ! Comment assurer un service public de qualité ? Si la ville est sale, nous dit-on, c'est seulement en raison du manque d'esprit civique de certains !

Les augmentations des impôts locaux, des tarifs des services municipaux, pourtant décidées dans un contexte de fragilisation de la population, les réductions de dépenses de fonctionnement permettent à la majorité de faire des choix qui pour certains méritent débat.

A cet égard le dispendieux centre de loisirs ave J. Jaurès (3 millions d'euros !), exige une plus grande réflexion, ou du moins

une large concertation : excentré, éloigné de tout groupe scolaire, installé dans un pavillon inadapté, le long d'un axe important d'une circulation automobile qui pourrait à terme avoisiner les 20 000 véhicules par jour !

La vision que nous défendons est une vision à long terme dans laquelle on anticipe les besoins pour répondre aux attentes de la population dans tous les domaines. Et ce sans augmentation d'impôts ! Acquérir des terrains près des écoles et dans des secteurs qui s'urbanisent, particulièrement la RN3. Pas n'importe où dans la ville.

**S. CALISIR, B. DENY, J.F. CHLEQ,**  
conseillers municipaux  
de l'Opposition.

**06 25 48 09 38**

**bddeny@gmail.com**

**Facebook : Pavillons sous-bois la voix de l'opposition.**

## Animaux perdus ou trouvés, que faire ?

Les services de la Ville sont souvent sollicités pour signaler un animal perdu ou trouvé ; alors, voici quelques conseils pour vous aider dans vos démarches.



### ➤ Que faire si vous trouvez un animal errant ?

Pour connaître la démarche à accomplir, il faut d'abord savoir si l'animal est identifié ou non (tatoué ou pucé). Le tatouage se fait généralement dans l'oreille droite. Il présente l'avantage d'être immédiatement visible.

Si l'animal est identifié vous pouvez déclarer l'animal trouvé sur le fichier national d'identification des carnivores domestiques. <https://www.i-cad.fr/>

Un animal trouvé errant sur la voie publique, est conduit à la fourrière où il est gardé 8 jours ouvrés. Passé ce délai, s'il n'est pas réclamé, il devient la propriété de la fourrière et peut être cédé à un refuge. Il faut alors appeler la fourrière et les refuges les plus proches de chez vous.

### ➤ Que faire si vous avez perdu votre animal de compagnie ?

Si votre animal est identifié (puce ou tatouage) vous devez déclarer sa disparition au fichier national d'identification des carnivores domestiques afin d'indiquer aux trouveurs que votre animal est recherché. <https://www.i-cad.fr/>

Aujourd'hui, grâce aux réseaux sociaux, vous pouvez également le retrouver. Tous les jours, de nouvelles annonces de chiens et chats perdus sont postées sur Facebook, Twitter ou autres sites spécialisés. Les membres des réseaux sociaux et leur mobilisation constituent une aide précieuse et peuvent faciliter vos recherches. Pour exemple, le site Pet Alert recense les animaux déclarés perdus et ceux qui ont été trouvés. ([www.petalert.fr](http://www.petalert.fr))



Fichier national : [www.i-cad.fr/](http://www.i-cad.fr/)

## Passeport : attention à l'allongement des délais

*N'attendez pas le dernier moment !*

**A** l'approche de la période des vacances estivales, de nombreuses personnes souhaitent obtenir un passeport. Devant l'accroissement des demandes, les délais s'allongent et c'est pour cette raison qu'il est important de faire sa demande le plus tôt possible, avant de confirmer votre départ. Chaque été, des familles voient leurs séjours estivaux remis en cause par un manque d'anticipation au moment de faire ou refaire un passeport.

Les documents à fournir dépendent de la situation : majeur, mineur, 1<sup>ère</sup> demande, renouvellement ... c'est pourquoi nous vous invitons à prendre contact avec le service Population.

Nous vous rappelons que **chaque dépôt de dossier se fait uniquement sur rendez-vous** auprès du Service Population.

### ➤ Pré-demande en ligne

Pour faciliter vos démarches vous pouvez **réaliser une pré demande en ligne** sur le site : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Dès que vous aurez terminé de saisir les informations pour la « Pré-demande Passeport » ; il ne vous reste plus qu'à prendre rendez-vous, en mairie, pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal. Conservez le numéro de votre « Pré-demande Passeport » : **il est indispensable à la mairie.**

**A noter :** Il est désormais possible d'acheter en ligne les timbres fiscaux sur le site : [www.timbres.impots.gouv.fr](http://www.timbres.impots.gouv.fr)



Contact : Service Population  
Hôtel de ville bureau N° 14  
Tél. : 01 48 02 75 71/72/18



## ➤ Urgences médicales

- **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**
- **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**
  - Hôpital Verdier – Bondy **01 48 02 66 66**
  - Clinique Vauban, consultations sans rendez-vous  
De 9h à 21h 7j/7 - 135 avenue Vauban – Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- **URGENCES MÉDICALES DE NUIT** : En l'absence de médecin, contactez le commissariat de Bondy. **01 48 50 30 00**
- **Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h : 01 48 36 28 87**
- **AMBULANCES** Ambulances Paris Santé - 25 avenue J. F. Kennedy Les Pavillons-sous-Bois **01 48 54 21 10**



## ➤ Pharmacies de garde

Gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

[www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr)

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les **pharmacies de garde** les dimanches, les jours fériés et la nuit.

**MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr)** est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

### PHARMACIE DE L'EUROPE

**01 48 47 42 97**

112 avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois

**Ouvert 7j/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés**



## ➤ État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

### MARIAGES

#### JANVIER 2019

- Mihail ILIES et Gabriela PETROVICI
- Mohammed ELKHATTAT et Itto MOUROU
- Massinissa TAREBHAT et Samantha HALIMI
- Soufiane MELLAH et Imane CHBOUK

#### FEVRIER 2019

- Bernard, Serge DENY et Sylvie, Jeanne, Rolande LÉCADIEU
- Noureddine FITOURI et Wassila BEN MANSOUR

### NAISSANCES

#### FEVRIER 2018

- Lina, Kadidiatou, Maféréma BAMBA née le 3 février 2019
- Théodore, Lucas DE SOUSA né le 6 février 2019
- Clément, André OGET né le 9 février 2019



## ➤ Attention au démarchage abusif



De nombreux Pavillonnais nous ont signalé avoir été démarchés par des personnes attestant être des agents recenseurs de la Ville ou des sociétés agréées par la mairie pour faire des bilans énergétiques, des relevés de surface .... Sachez qu'aucune société n'est mandatée par la Ville pour ce type d'intervention.

Les entreprises qui travaillent pour le compte des Pavillons-sous-Bois sont parfaitement identifiées et ont les moyens de le prouver par un document officiel.

Restez vigilants et en cas de doute contactez la Police municipale.

**Tél. : 01 48 02 75 37**



## Téléphones utiles

- **COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**
- **POLICE MUNICIPALE** :  
Maison des Services Publics allée de Berlin  
Tél. : **01 48 02 75 37** ou après 18h : **06 03 21 20 39**
- **Permanence technique de la Ville** : Tél. : **01 48 48 20 94**



## ➤ SOLIHA permanence gratuite pour l'habitat

Depuis plusieurs années, la ville des Pavillons-sous-Bois a mis en place des permanences gratuites pour soutenir les Pavillonnais dans leurs démarches de travaux.

Permanences : le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, de 9h à 12h (avec ou sans rendez-vous)

Prochaines dates : 9 mai et 13 juin.

Conseils techniques et financiers pour la rénovation de l'habitat

Avec : **Marilyn BOCCHINI** / Conseillère Habitat

Siège Social : 231 rue La Fontaine - 94120 Fontenay-sous-Bois

SOLIHA est issu de la fusion des Mouvements

PACT et HABITAT & DEVELOPPEMENT

**Tél. : 01 71 33 19 84**

# SDM

## Plomberie - Chauffage - Entretien - Dépannage

**L'ENTRETIEN DE VOTRE CHAUDIÈRE EST OBLIGATOIRE !**  
Décret 2009-649  
juin 2009

- Installation sanitaire et chauffage • Entretien chaudière • Dépannage •
- SDB • Débouchage canalisation • Ramonage de cheminée •
- Réparation fuite • Mise aux normes •
- Contrat d'entretien chaudière : 109 € H.t.

**TÉL. : 01 73 74 22 88**



**Estimation offerte sous 24h.**

Téléphone: 01.41.64.98.72  
118, avenue Jean Jaurès  
Les Pavillons-sous-Bois.



**MONOPRIX**  
**PAVILLONS-SOUS-BOIS**  
FAITES VOS COURSES  
UN PEU BEAUCOUP  
À LA FOLIE !

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clifly - 552 018 020 R.C.S. Nanterre.

**MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY**  
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H  
PARKING GRATUIT\*

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX.fr**

\*Voir conditions en magasin.

# exposition

DE VEHICULES DE COLLECTION

**DIMANCHE 19 MAI  
2019**



**EXPOSITION  
À PARTIR DE 10H • CIRCUIT EN VILLE, LE MATIN  
AUTOS ET MOTOS**

**PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE • LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

